

la Luciole

Bulletin des pratiques **bio** en Auvergne-Rhône-Alpes

N°30
Hiver
2021



VITICULTURE

Engrais Vert
en viticulture

Page 13-14

GRANDES CULTURES

Diversification :
Produire des légumes
secs

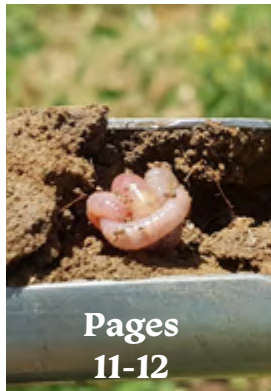
Page 23-26

ÉLEVAGE

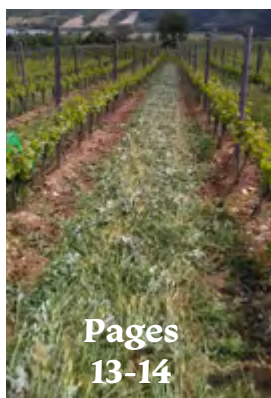
Élever des génisses
sous la mère

Page 19-20

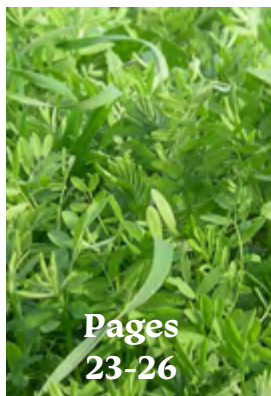
SOMMAIRE



Pages
11-12



Pages
13-14



Pages
23-26

ACTUALITÉS NATIONALES

Page 4

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Page 5

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

Pages 6-9

TECHNIQUE MARAÎCHAGE

Le sol : Pilier des agro-écosystèmes biologiques

Page 11-12

TECHNIQUE VITICULTURE

Pratiques d'engrais verts en 2019 dans la Drôme

Page 13-14

TECHNIQUE FRUITS

Arboriculture bio et réglementation

Page 15-16

TECHNIQUE APICULTURE

Les apiculteurs-rices se regroupent en région Auvergne-Rhône-Alpes !

Page 17-18

TECHNIQUE ÉLEVAGE

Élevage des génisses laitières sous la mère et par des nourrices

Page 19-20

Produire du boeuf bio : une alternative à la production de brouillards

Page 21-22

TECHNIQUE GRANDES CULTURES

Cultiver et valoriser des légumes secs

Page 23-26

FILIÈRE : STRATÉGIE

Stratégie commerciale

Page 28

Calculer son prix de revient

Page 29

FORMATION

Tous en formation

Page 29

En complément de ces fonds publics, il s'avère nécessaire d'inclure des encarts publicitaires d'entreprises partenaires dans "La Luciole". Les administrateurs de la FRAB AuRA vous remercient de votre compréhension et vous souhaitent une bonne lecture.

La Luciole est éditée par la FRAB AuRA (Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes)

- **Directeur de la publication :** Simon COSTE
- **Coordination générale :** Florian CORDIER, Nicolas DELORME, Alice ODOUL
- **Maquette et Mise en page :** Atelier Doppio
- **Rédaction :** Christophe BLANCHET, Anne HAEGELIN, Nicolas DELORME, Alice ODOUL, Florian CORDIER, Benoît FELTEN, Marie POISSON, Florence CABANEL, Nicolas MOLINIER, Alexandre BARRIER-GUILLOT, Coralie PIREYRE, Pauline BONHOMME, Julia WRIGHT, Fleur MOIROT, Cloé MONTCHER, Lise FABRIES, Samuel L'ORPHELIN, Adèle GSPANN, Romain COULON, Elodie DE MONDENARD, Julie BOURY, Elodie ROLLAND, Gaëlle CARON, Rémi COLOMB, Céline VENOT, Marine PELHATRE
- **Crédits photos :** Réseau GAB - FRAB AuRA

ISSN 2426-1955

La FRAB AuRA est la Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes, elle fédère les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB) : Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB, ADABio, BIO 63, BIO 15, Haute-Loire Biologique et Allier BIO.



● **FRAB AuRA** ●
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

FRAB AuRA

INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan
26958 Valence Cedex 09
Tél : 04 75 61 19 35
Mail : contact@aurabio.org

Avec le soutien de :



www.aurabio.org



Redynamisation d'Allier Bio, symbole que la bio a un rôle à jouer en Auvergne-Rhône-Alpes !

Nous vivons une période particulière depuis bientôt un an. Néanmoins, dans ce contexte de prise de conscience tous azimuts (sociétal, environnemental...), il est important de garder un œil sur les bonnes nouvelles... comme la redynamisation d'Allier Bio, Groupement d'Agriculture Biologique (GAB) de l'Allier qui prend un nouvel élan avec l'embauche d'une salariée depuis octobre 2020 – animation qui n'existait plus depuis quelques années.

Ce nouvel élan d'un GAB et d'autres signes annonciateurs : évolution toujours à la hausse de la demande des consommateurs en produits bio et locaux, un changement climatique qui n'est plus contestable, érosion des sols, pollutions des environnements urbains et périurbains sont le reflet que l'agriculture biologique joue et jouera de plus en plus un rôle essentiel dans notre société. Des initiatives citoyennes, sco-

laire fleurissent un peu partout et ce, dans le contexte actuel de pandémie doit être un encouragement supplémentaire.

C'est pourquoi, agricultrices, agriculteurs bio et salarié.es travaillons main dans la main au quotidien pour viser une véritable transition écologique de notre société, parvenir à instaurer une économie équitable dans notre territoire d'actions, la région Auvergne-Rhône-Alpes et viser une société plus humaine et solidaire !

Le réseau d'agriculture biologique vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2021. Souhaitons que ce nouveau cycle ouvre la porte à de beaux projets bio dans notre belle région !

Pour construire de beaux projets bio avec le réseau, n'hésitez pas à prendre contact avec votre GAB (contacts en 4ème page de couverture).

« La planète est à ce jour la seule oasis de vie que nous connaissons au sein d'un immense désert sidéral. En prendre soin, respecter son intégrité physique et biologique, tirer parti de ses ressources avec modération, y instaurer la paix et la solidarité entre les humains, dans le respect de toute forme de vie, est le projet le plus réaliste, le plus magnifique qui soit. »

Pierre Rabhi

RÉDACTION

Christophe **BLANCHET**
Co-président d'Allier Bio

Quelles aides directes aux agriculteurs bio en 2021 ?

La période 2021-2022 constitue la « phase de transition » avant la mise en œuvre de la prochaine PAC. Dans le contexte sanitaire et économique actuel, le Plan de Relance (lancé en septembre 2020) prévoit 1,2 milliards d'euros dédiés à la transition agricole, alimentaire et forestière, mobilisables à travers de nombreux appels à projets dont certains sont destinés aux agriculteurs. Ces aides viennent en complémentarité des mesures FEADER prévues dans les PDR Régionaux qui ont été réouvertes pour 2021-2022, afin d'assurer la continuité entre programmations PAC.

Voici quelques repères pour la campagne 2021 :

~ **Aides surfaciques** : Le Ministère a confirmé que les contrats "Conversion" (CAB) qui débiteront en 2021 seront pris pour 5 ans. Il a également donné son feu-vert pour d'éventuelles prolongations / réengagements en MAB, mais cela reste soumis à l'arbitrage des Régions. En AuRA malheureusement, la réouverture de l'aide « Maintien » n'est pas à l'ordre du jour.

~ **Aides animales** : reconduction en 2021 de l'aide au Veau bio (VSLM), à hauteur de 48 € / veau (ou 68 € en cas de commercialisation via une OP).

~ **Investissements** : 3 mesures du Plan de Relance visent à subventionner matériels et équipements des agriculteurs : dans le cadre du

soutien à la production de protéines végétales, pour la réduction d'intrants et pour l'adaptation au changement climatique. Le financement des abattoirs mobiles est également possible (via le plan de modernisation des abattoirs) mais seulement via le portage du projet par une structure économique. Par ailleurs, en AuRA, certaines mesures FEADER ont été réouvertes et concernent les investissements en élevages, la diversification des productions végétales, la transformation fermière et les circuits courts. Les mesures spécifiques au « matériel bio » ne sont en revanche pas rouvertes. Depuis début mars et jusqu'au 17 mai 2022, l'aide régionale à la certification bio a aussi été réouverte, mais ne prend plus en charge les coûts de certification que durant les 2 premières années (au lieu de 3).



#LaBioPourTous

~ **Enfin, le crédit d'impôt bio a été prolongé jusqu'en 2022 inclus, dans les mêmes conditions** : aide de minimis de 3 500 €, accessible à partir de 40% du chiffre d'affaire agricole issu d'activités bio, cumulable avec les aides bio dans la limite de 4 000 €, avec transparence GAEC dans la limite de 4 parts.

EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez les fiches détaillées des différentes aides directes 2021 accessibles aux agriculteurs bio dans l'espace « **publications/ téléchargements** » du site www.aurabio.org

Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

(informations au 15 mars 2021)

Gestion quantitative de l'eau et Agriculture Biologique

Une commission environnement élargie s'est réunie fin d'année 2020 afin de travailler sur le sujet de la gestion quantitative de l'eau.

En janvier 2019, le CA de la FNAB avait voté une position nationale sur la gestion quantitative de l'eau. Cette position nationale était plutôt conçue comme une note de cadrage interne à destination du réseau.

Elle développait ses préconisations selon 3 axes principaux :

~ **Repenser les pratiques agricoles** en fonction des ressources environnementales disponibles, et non l'inverse

~ **Lorsque l'irrigation est nécessaire** : prioriser les usages

~ **Etudier la création de retenues d'eau** collectives sous conditions

Face à la montée en puissance de ce sujet notamment à travers l'impact du changement climatique sur les exploitations, aux enjeux d'adaptation des fermes du réseau mais aussi à l'augmentation forte du projet de « bassines » sur l'ensemble du territoire, la position du réseau sur la gestion quantitative doit être renforcée.

C'est dans cet objectif que la FNAB a réalisé en 2020 un travail avec l'aide d'une stagiaire afin de :

~ **Synthétiser les connaissances sur la gestion quantitative de l'eau** et identifier les spécificités de l'agriculture biologique,

~ **Appréhender les pratiques favorables** à une gestion optimale de la ressource en eau au sein des fermes,
~ **Développer la position de la FNAB** pour son plaidoyer politique.

Ce premier travail a d'ores et déjà permis de disposer d'une note détaillée sur la politique de l'eau en France et sa gestion quantitative. Il a également abouti à la rédaction d'une synthèse sur l'évolution du climat et l'impact sur la ressource en eau. Cette synthèse basée sur les connaissances à l'échelle nationale, offre des pistes en lien avec les spécificités territoriales.

A notre réseau régional désormais de s'emparer de ces connaissances et d'en décliner les enjeux et conclusions à l'échelle locale.

Nicolas **DELORME**
FRAB AuRA

d'après Antoine Villar
et Amale Zeggoud, FNAB.

Lancement du réseau régional Fermes vitrines de l'AB : rendez-vous le 1er avril !

Pour faire connaître les agroécosystèmes et les pratiques de l'agriculture biologique, aux professionnels et futurs professionnels du secteur agricole, un réseau de fermes, vitrines de l'AB et du changement de pratiques a été constitué.

Grâce à un financement dans le cadre du plan Ecophyto 2, les différents Groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) de la région et la FRAB AuRA, ont recruté 35 fermes bio. Elles ont réalisé des diagnostics agroécologiques avec les GAB et illustrent la diversité des productions agricoles de la région. Le réseau de fermes vitrines est porté par des paysans-nes volontaires pour ouvrir leurs portes, notamment à l'enseignement agricole. Un grand merci à ces producteurs-rices bio ! Retrouvez-les sur www.aurabio.org dans l'Espace Agriculteurs. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez les rejoindre. La particularité de ce projet est

le lien étroit avec l'enseignement agricole pour chacune des actions, à travers la DRAAF-SRFD et plusieurs établissements publics et privés. La réalisation des outils pédagogiques et des outils de communication se fait avec l'appui d'élèves et d'enseignants et 5 exploitations de lycées agricoles font partie du réseau de fermes. Ce projet permet de renforcer les échanges entre les enseignants, formateurs, agriculteur-rices bio et conseillers bio, comme à la réunion de décembre dernier organisée par la FRAB AuRA. Le prochain rendez-vous est le 1er avril pour les journées dédiées aux futur(e)s agriculteurs-rices bio !



Plusieurs journées techniques sur l'AB, avec visites de fermes et des témoignages, sont organisées par les GAB d'Auvergne-Rhône-Alpes :

→ **Allier-Puy-de-Dôme** : A la ferme de Guillaume Legoy, à Condat-en-Combraille (63).

→ **Drôme-Ardèche** : A la ferme Des-sine-moi une brebis, de Léo Girard, à la Beaume-Cornillane (26).

→ **Rhône-Loire** : au GAEC de la Bru-magne, de Didier Bruyère et Claude Villemagne, à Chazelles-sur-Lyon (42).

→ **Cantal-Haute-Loire** : à la Ferme du Chariol, à Frugières-le-Pin (43)

→ **Ain - Isère** : Ferme Bellevue au Moutaret (38), chez Anne Kerdranvat et Robin Vergonjeanne.

→ **Savoie - Haute-Savoie** : Ferme du Songy, chez Olivier Grillet, à Saint Sylvestre (74)

Venez nombreux et diffusez l'information !

Programme détaillé sur www.aurabio.org ■ **Inscriptions** : auprès de votre GAB.

Alice **ODOUL**
FRAB AuRA

Agrofournitures.fr
AGRICULTURE - ESPACES VERTS - JARDINS - EQUITATION

TOUTES VOS FOURNITURES POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**PROMOTIONS & PRIX DÉGRESSIFS SELON LES QUANTITÉS
SUR DES CENTAINES DE PRODUITS**

**ENGRAIS &
BIOSTIMULANTS**

**TERREAUX &
AMENDEMENTS**

**SEMENCES
BIO**

**MATÉRIELS DE
CULTURE**

**ALIMENTATION
ANIMALE**

**SEL
ALIMENTAIRE**

LeTROT

Agrofournitures.fr
AGRICULTURE - ESPACES VERTS - JARDINS - EQUITATION

**PRIX D'AMÉRIQUE
RACES - ZEturf**

PARTENAIRE OFFICIEL

6
L'AMOUR
est dans le pré
Les portraits

AIN ■ ISÈRE ■ SAVOIE-HAUTE-SAVOIE

L'ADABio certifiée Qualiopi et Qualicert pour ses formations

Au cœur de ce qui constitue l'ADN de l'ADABio se trouvent l'expertise technique et la volonté de la partager au plus grand nombre. Avec près de 40 formations ADABio par an, la formation professionnelle est l'un des moyens de faire progresser les agriculteurs biologiques et de susciter des envies chez les agriculteurs qui s'ouvrent aux pratiques bio.

En tant qu'organisme de formation, l'obligation légale de devoir inscrire notre activité dans la démarche qualité du Référentiel National Qualité, d'abord au 1er janvier 2021, puis, en lien avec la crise sanitaire, au 1er janvier 2022, nous est rapidement apparue comme une opportunité d'améliorer notre offre au bénéfice des stagiaires de nos formations et du renforcement des pratiques bio. C'est pourquoi nous avons pris le train de la certification dite Qualiopi, associée au Référentiel National Qualité des OF, et de la certification Qualicert, le label privé de VIVEA. Un travail de fond a été élaboré en réseau avec des GAB et GRAB de toute la France afin d'analyser ensemble nos pratiques et concevoir des processus certifiés. Les formations du dernier trimestre 2020 ont été élaborées selon ces processus et ont été auditées fin décembre et début janvier par SGS, auditeur externe.

Nous sommes ravis de vous annoncer que l'ADABio est désormais certifiée Qualiopi et Qualicert.

Toujours dans l'idée d'offrir le meilleur accompagnement à nos adhérents et aux agris bios, nous avons lancé un chantier de réflexion organisationnelle en interne. Adhérents, vous pouvez jouer un rôle dans cette démarche de progrès en tant que référent technique sur les filières AB ou bien en tant que référent territorial à l'écoute des besoins et projets de leur territoire. Intéressés ? Faites-vous connaître auprès de votre antenne ADABio !

Qualiopi
processus certifié



WWW.QUALICERT.FR

Florian **CORDIER**
ADABio

ARDÈCHE

Vers un groupement vétérinaire certifié

Depuis l'automne dernier, suite à la sollicitation d'adhérents, Agri Bio Ardèche anime un groupe d'éleveurs qui souhaite mettre en place un Groupement Vétérinaire Conventionné.

Il s'agit d'un groupement d'éleveurs qui rédige et signe une convention avec un cabinet vétérinaire pour passer d'une logique de paiement à l'acte à une logique forfaitaire. Le système conventionné a de nombreux avantages. Il permet d'avoir une approche globale de la santé de son troupeau, d'agir de manière préventive et d'être transparent sur les coûts.

Le groupe d'éleveurs et les vétérinaires établissent une convention qui définira le nombre de visites à l'année, la prise en compte ou non de certains services (bilan sanitaire, nombre de formations, coproscopies, prophylaxies, autopsies, échographies, etc.), la tarification des interventions et des médicaments, etc.

Ce mode d'organisation permet une totale liberté aux initiatives et permet de répondre aux besoins particuliers des éleveurs et des vétérinaires. De nombreux scénarios sont imaginables.

Agri Bio Ardèche a vocation à étudier la pertinence d'un tel système, à initier et préfigurer la constitution d'une association d'éleveurs, sans se substituer à la dynamique des éleveurs dont la réussite du projet sera induite par la motivation des membres. Nous espérons ainsi la concrétisation de ce collectif dans l'année 2021.

Pour plus d'infos, contacter Thibaud, notre apprenti « petits ruminants » au 04 75 64 82 96.

Benoît **FELTEN**
Agri Bio Ardèche

RHÔNE - LOIRE

Quel impact de ma ferme sur le climat et l'environnement ?

Afin d'accompagner la transition agro-environnementale et climatique, L'ARDAB propose des diagnostics sur cette thématique aux agriculteurs.trices.

Aussi appelé DIALECTE, du nom de la méthode et de l'outil informatique développés par SOLAGRO pour réaliser ces études, ce diagnostic permet de mesurer l'impact de votre système global et des pratiques sur l'environnement et le climat. Un des objectifs étant de réfléchir à des pistes d'amélioration du système agricole et/ou de valider les pratiques déjà vertueuses à poursuivre. Il permet également de se positionner en termes de pratiques par rapport à d'autres fermes semblables grâce à la base de données nationale DIALECTE. Cette action s'inscrit dans une réflexion plus large sur le rôle de l'AB dans le réchauffement climatique et les moyens de limiter les impacts des systèmes agricoles sur celui-ci

Gaëlle **CARON**
ARDAB

DRÔME

Agronomie sur les fermes

Agribiodrôme propose depuis plus de 5 ans des diagnostics de sol (méthode BRDA Herody) ainsi que des suivis de tas de compost. L'objectif est de vous permettre de gagner en autonomie sur la bonne gestion de vos effluents d'élevage, et de manière plus générale, sur la gestion de la fertilité de chacune de vos fermes.

Au vu de l'augmentation des coûts des fertilisants organiques et du manque de disponibilité des fumiers, notre ambition est d'accompagner une transition de l'optimisation de la fertilisation organique vers l'optimisation de la fertilité. Il est nécessaire pour cela de dépasser la logique « d'un apport pour un besoin » en intégrant la connaissance du fonctionnement biologique de leurs sols.

L'ensemble des chargés de mission s'est donc formé à ces outils et l'intègre dans les accompagnements sur ferme et en collectif. En travaillant ensemble, nous allons toujours plus loin, cela rend donc possible de brasser tous ces thèmes : diagnostic global de la ferme, diagnostic de fertilité des sols, suivi des pratiques et scénarii des rotations possibles, suivi de la gestion des matières organiques (effluents d'élevage, engrais verts).

Contactez-nous !

L'équipe d'**Agribiodrôme**



Faites équipe avec la météo !

Suivez les conditions météo pour traiter au bon moment dans les meilleures conditions



Téléchargez gratuitement la fiche météo du blé

sencrop.app/la-luciole

☎ 09 72 60 64 40



3 questions à Lucie

Développeuse produit et ingénieure agronome chez Sencrop

• Pourquoi une station météo connectée ?

«Les stations météo sont connectées en permanence à une application. Les utilisateurs peuvent consulter en temps réel les données météo de leurs parcelles, les prévisions météo jusqu'à 7 jours et l'historique des données.»

• Quel bénéfice pour l'agriculteur ?

«Au quotidien, l'application permet d'organiser son emploi du temps en fonction des conditions météo. Les interventions sont planifiées au meilleur moment pour améliorer leur efficacité. Cela améliore la performance économique et environnementale de son exploitation.»

• Comment les stations météo connectées aident-elles les agriculteurs au quotidien ?

«Difficile de répondre en quelques mots, cependant, Sencrop vient de sortir une série de fiches météo qui explique comment utiliser les données de l'application à chaque étape pour chaque culture. N'hésitez pas à les consulter !»

HAUTE-LOIRE

Contrats territoriaux "eau"

« Mobilisons-nous pour l'eau : agriculteurs.trices de Haute-Loire soutenu.e.s à 99% »

Les syndicats de bassins versants (EPAGE Loire-Lignon et Etablissement Public Loire) ont établi des contrats avec l'AELB pour préserver la ressource en eau sur des territoires définis. Trois contrats sont en cours : Borne, Haut bassin de la Loire et Alagnon. Trois contrats vont démarrer en 2021 : Lignon du Velay, Loire et ses Affluents Vellaves, Haut-Allier ; et un autre en 2022 : Affluents Brivadois de l'Allier. Ainsi, la quasi-totalité du département sera couverte.

Dans ce cadre, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne soutient l'agriculture biologique. C'est une bonne nouvelle pour les 520 paysan.ne.s bio altiligériens, pour la cinquantaine de porteurs de projets et pour les producteur.trices conventionnel.le.s qui s'intéressent à l'AB. Ils pourront bénéficier de :

- **Sensibilisation à l'agriculture biologique** à travers des diagnostics de conversion gratuits, des temps d'information sur la réglementation bio avec visite de ferme et des journées techniques avec démonstrations ou interventions de techniciens.
- **Accompagnement technique** pour

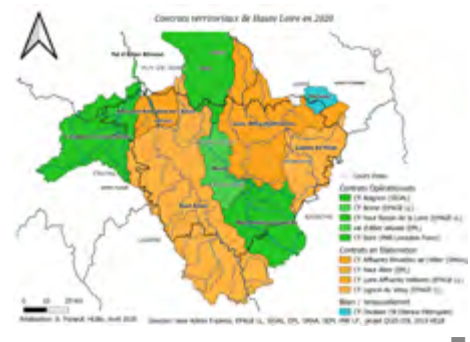
perfectionner leurs pratiques en élevage et en cultures, conduire et suivre des essais en légumes secs par exemple, échanger avec des collègues.

■ **Formations** sur les techniques culturales simplifiées, la gestion des prairies, de la ressource en eau, l'implantation, la gestion et la valorisation des haies, etc.

Haute-Loire Biologique est maître d'ouvrage sur ces contrats. Certaines actions seront conduites en partenariat avec le réseau GAB/FRAB Aura, des organismes agricoles comme le GIEE Los Bon Prades, la Chambre d'Agriculture, la FD CUMA, Haute-Loire Conseil Elevage, etc.

et des associations environnementales (Missions Haie, le Conservatoire des Espaces Naturels, etc.).

Nous espérons que les producteur.trices se mobiliseront pour participer aux actions collectives, faire connaître l'agriculture biologique et améliorer leurs techniques afin de limiter les impacts sur l'eau et le changement climatique. Enfin, nous souhaitons que ces actions se déroulent dans une logique de partenariat avec les autres maîtres d'ouvrage pour développer ensemble les pratiques favorables à l'amélioration de la ressource en eau (en quantité et en qualité). Nous nous réjouissons donc de ces décisions.



Marie **POISSON**
Haute-Loire Biologique

CANTAL

Un fruitier dans chaque ferme bio du Cantal

Un pommier, un cerisier, un noisetier ■ Une haie, un verger, un arbre isolé ■ Un pêcher, un poirier, un châtaigner ■ Une fleur, une abeille un fruit ■ Un noyer, un cognassier, un abricotier ■ Un greffon, un porteur franc, une taille

Voici quelques mots que nous souhaitons développer dans nos fermes bio du Cantal !

En 2021, Bio 15 va vous proposer un parcours de journées, rencontres, visites dont le thème principal sera l'arbre. L'arbre, oui, mais l'arbre fruitier. L'idée ? Développer les vergers familiaux ... dans un premier temps !

Ce parcours, qui ira du semis à la plantation, de la plantation à la récolte, de la récolte à la dégustation, a commencé par une journée au collège de la Jordanne à Aurillac, mi-janvier.

Quelques agricultrices et agriculteurs bio ont participé à la journée des éco-dé- légués sur la mise en place d'un verger.

Le projet des élèves ? Diminuer le béton dans la cour ! Ramener de la biodiversité dans l'établissement et manger les fruits du collège !

Cette journée a permis aux élèves, aux agriculteurs et enseignants présents de connaître les bases de la vie d'un arbre, comment semer, greffer, planter et entretenir un arbre. Ensuite, nous avons planté 6 arbres fruitiers dans les espaces verts du collège : un noyer, un cerisier, un prunier, un nashi et deux pommiers.

Le partenariat avec le collège se poursuivra avec l'évolution des arbres fruitiers.



tiers. Entre temps, nous poursuivrons le parcours « Un fruitier dans chaque ferme bio du Cantal » tout au long de 2021 et ...

Alors ça vous tente ? Rendez-vous le 4 mars pour l'Assemblée Générale de Bio 15

Lise **FABRIÈS**
Bio 15

PUY-DE-DÔME

Ferme de Sarliève, un projet plein d'ambitions

Fruit de l'action de Terre de liens pour la préservation foncière agricole, plus de 150 ha à l'entrée Sud de Clermont-Ferrand deviendront en partie disponibles dès fin 2021 pour des productions biologiques alimentaires animales et végétales.

Pour ce faire, Terre de liens, Bio 63 et Îlots Paysans prévoient la création d'une structure collective porteuse des activités agricoles et alimentaires, mais également de celles qui leur seront reliées (artisanales, commerciales, éducatives...). Une association de préfiguration de cette structure a été créée fin 2020 sous le nom de « Ferme de Sarliève ».

La finalité de ce projet est ainsi de contribuer à relever les défis de souveraineté alimentaire territoriale et les défis écologiques, en :

■ **Étant un laboratoire vivant des structures de production agricole** (capital, social, économique, foncier, politique agricole...) et d'une nouvelle économie de partage ;

■ **Reconnectant les citoyens avec leur milieu agricole et naturel** environnant

et par là être un facteur de cohésion sociale ;

■ **Repensant l'urbain** dans son potentiel nourricier, dans son rapport aux autres territoires pour son alimentation, son habitat, ses loisirs, ses déchets.

Le projet de la « ferme de Sarliève » c'est donc :

~ **Un projet qui s'ancre dans un milieu périurbain**, avec un lien fort avec le centre urbain clermontois et à ses habitants ;

~ **Un projet collectif**, impliquant une inclusion importante des producteurs.rice.s, des associations fondatrices et des autres acteurs locaux ;

~ **Un projet qui questionne le modèle agricole**, notamment la propriété et l'accumulation de capital.



Bio 63 contribue à ce projet en apportant ses idées, ses propositions et son savoir-faire sur la co-construction de projet de territoires, la création d'activités agricoles et alimentaires, la préservation de la biodiversité et l'ingénierie de projet. Plusieurs bénévoles et salariés sont investis depuis fin 2019 dans les différentes commissions qui travaillent au projet.

Vous êtes intéressés ? Vous souhaitez contribuer à ce projet ? Contactez-nous !

CONTACT

Florence CABANEL

06 31 92 89 80

florence.bio63@aurabio.org

Florence **CABANEL**
Bio 63

ALLIER

Un nouveau souffle pour Allier Bio !

Vous l'aurez certainement compris en édit, Allier Bio prend un nouveau souffle... et ne compte pas s'essouffler !

Le GAB de l'Allier est en pleine restructuration depuis octobre dernier avec l'arrivée de son Animatrice Julie BOURY. Que s'est-il passé pendant ces 3 mois ?

Ces premiers mois ont permis de faire le point sur l'association que ce soit du point de vue administratif/ logistique, des financements, de son fonctionnement, de ses partenaires et de semer des premières pistes d'actions à mettre en place.

Ces premiers mois ont aussi été beaucoup de rencontres et d'échanges avec notamment les administrateurs de l'association pour construire une identité et un projet associatif solide et viable sur

du long terme.

Ces premiers mois ont aussi permis d'éclairer notre mode de fonctionnement qui se fera sous forme de 2 commissions gravitant autour de la gestion de la vie associative :

~ **Informer/ communiquer**

~ **Faciliter la mise en réseau et structurer les filières**

Ces titres des commissions sont indicatifs et provisoires, ils sont validés par la suite.

Ces commissions sont d'ailleurs ouvertes à tout adhérent souhaitant s'investir dans la bio dans l'Allier. Si c'est

le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec votre GAB !

Enfin, ces premiers mois ont permis d'établir des premières pistes de projet dont notamment celle des légumes secs, avec le dépôt d'un dossier pour monter un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) émergence en 2021. Si vous êtes intéressés par le sujet, vous êtes conviés à notre prochaine formation : « Diversifier sa rotation : pourquoi pas les Légumes Secs ! » co-organisée avec Bio 63 le 8 avril 2021.

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre GAB (contact en 4ème page de couverture).

Julie **BOURY**
Allier Bio



“ Le Tracteur Électrique ALPO de SABI AGRI offre un confort d'utilisation optimal. ”

Le tracteur électrique ALPO en maraîchage, une nouvelle alternative durable

La Ferme des Volontoux est spécialisée en maraîchage et arboriculture biologique à Beaumont-lès-Valence. Désireux de se tourner vers une agriculture plus durable, les propriétaires ont acquis un Tracteur Électrique ALPO pour substituer l'utilisation de tracteurs thermiques.

Pourquoi avoir choisi l'ALPO ?

« Avec une surface de 10 hectares, nous sommes assez mécanisés pour du maraîchage diversifié et de l'arboriculture. C'est pour cela que nous avons fait le choix du Tracteur Électrique ALPO. Nous souhaitons revenir peu à peu à la traction animale et l'achat d'un Tracteur Électrique nous permettait aussi de répondre à notre objectif de réduction de consommation de pétrole. »

L'ALPO est considérablement plus léger qu'un tracteur thermique, affirment les utilisateurs de la Ferme des Volontoux. Il ne pèse que 750kg, de quoi oublier la problématique de tassement des sols. Il permet de réaliser toutes les opérations culturales traditionnelles que ce soit superficielles ou plus en profondeur et il s'utilise même avec des outils animés.

Quelles actions réalisez-vous avec le Tracteur Électrique ALPO ?

« Nous avons notre ALPO depuis deux ans maintenant sur l'exploitation. Nous réalisons l'essentiel du binage avec ce dernier mais il est aussi notre allié pour les actions d'entretien superficiel du sol ». Pendant les récoltes, l'ALPO est aussi utilisé comme valet de ferme, avec une benne attelée.

En ce qui concerne l'utilisation et la conduite, le Tracteur Électrique ALPO n'est pas comparable à un tracteur thermique.

« L'ALPO s'adapte aux outils que l'on utilisait auparavant mais notre inventivité nous a aussi permis de créer des outils attelés plus proches de nos besoins et qui s'adaptent parfaitement avec notre nouvelle utilisation du Tracteur Électrique. » commentent les propriétaires.

Toutes leurs plantations sont réalisées avec l'ALPO et un outil attelé, créé pour accueillir deux opérateurs : « L'ALPO est doté d'une télécommande qui permet de contrôler l'avancement du véhicule lorsque l'on est sur l'outil. Plus besoin d'un opérateur supplémentaire pour conduire le tracteur ! »

Après votre retour d'expérience, quels sont les avantages de l'ALPO ?

La SCOP des Volontoux retient de nombreux avantages comme l'absence de bruit, qui crée un cadre très agréable pour toutes les tâches. Mais aussi la recharge rapide en 1h30.

Les Tracteurs Électriques ALPO sont conçus sur-mesure. Les différentes options proposées permettent d'obtenir un produit répondant aux attentes contrairement aux tracteurs traditionnels qui comportent souvent bien plus de fonctionnalités que nécessaire : « SABI AGRI est à l'écoute de nos problématiques et ils recommandent les options nécessaires à notre usage. Le suivi d'expérience mis en place après la livraison est idéal. »



4 à 8 h
D'AUTONOMIE



1 €
LA CHARGE



20 €
COÛT ANNUEL DE
MAINTENANCE

(CONTRE 826 € POUR
UN MODÈLE THER-
MIQUE ÉQUIVALENT)

SABI AGRI
Entrez dans l'Ère de l'Électrique

Pour plus de renseignements, contactez-nous :
contact@sabi-agri.com

www.sabi-agri.com

Rédaction

SAMUEL L'ORPHELIN

Agribiodrôme

Rémi COLOMB

ADABio

Alexandre

BARRIER-GUILLOT

FRAB AuRA

↓ Vers de terre en diapause dans un sol maraîcher
chaud et sec en été (ST-GERMAIN-LEMBRON, 63340)

ÉVALUER, COMPRENDRE, CONNAÎTRE SON SOL

Le sol : pilier des agro-éco-systèmes biologiques

Le lien au sol fait partie du cœur du développement de l'Agriculture Biologique et se retrouve directement dans 5 des 13 grands principes de l'Agriculture Biologique¹. C'est la clé de l'agro-éco-système : nourrir le sol pour nourrir les plantes pour nourrir les hommes et les animaux. Il joue ainsi de nombreux rôles indispensables à la résilience des systèmes : associant des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques. Les agriculteurs bio doivent veiller à la bonne santé de leur sol afin d'assurer une production rentable (économie, énergie) de qualité et cela de façon durable (environnement, économie, social...).

• Pourquoi faire une analyse de sol ?

Réaliser régulièrement une analyse de ses sols est indispensable pour appréhender l'évolution de leur fertilité. Elle permet de suivre l'impact de ses pratiques (travail, fertilisation, irrigation, aménagement) sur son sol, et d'ajuster ses amendements et ses engrais, d'identifier d'éventuels carences ou excès, de choisir les corrections possibles, d'identifier les pratiques et apports les plus adéquates.

Pour cela 2 grands types d'analyses sont préconisés :

■ **Une analyse chimique complète** : Elle permet d'ajuster la fertilisation à court terme et de connaître les éléments chimiques présents et disponibles dans le sol : c'est l'analyse minimale à effectuer.

~ **Les macro-éléments** : Azote, Phosphore, Soufre, Potassium, Calcium, Magnésium, qui vont intervenir dans la formation des tissus des plantes

~ **Des oligo-éléments** : Fer, Manganèse, Cuivre, Zinc, Bore, Molybdène, Cobalt, Nickel, dont les besoins sont en très petites quantités mais indispensables les réactions métaboliques des plantes.

~ **Les caractéristiques physiques du sol** : granulométrie, résistance à la battance, Réserve Utile, stabilité structure etc... sont à rajouter si elles ne sont pas déjà connues, car n'évoluent que très peu.

■ **Une analyse biologique complète** : qui reprend les résultats d'une analyse chimique complète et qui mesure en plus le potentiel d'évolution de la matière organique et de la vie du sol. Ces résultats permettent de comprendre le fonctionnement global de son sol, d'en connaître l'ensemble de ses caractères pour ajuster le pilotage de la fertilité et mettre en place des stratégies à moyen et long-terme : c'est une analyse qui doit permettre de faire évoluer ou conforter ses pratiques.

• Observer et comprendre pour mieux piloter et anticiper : le diagnostic « Hérody »

La méthode Hérody est un diagnostic de sol global qui associe une observation du terrain à des analyses en laboratoire. La phase d'observations sur le terrain est indispensable : elle permet de réunir les indices qui permettront de comprendre le fonctionnement du sol : les aspects physiques (tassement, horizon), la circulation de l'eau et de l'air, le comportement des racines et des macroorganismes, la structure, la carbonatation des sols etc... Des prélèvements pourront être réalisés sur différents horizons de sol pour ensuite être analysés en laboratoire et obtenir les caractéristiques chimiques et biologiques.

L'objectif du diagnostic est de pouvoir nourrir le sol pour nourrir la plante. Le producteur doit chercher à avoir un sol fertile et vivant. La méthode Hérody permet de comprendre l'état de la matière organique présente dans le sol afin d'en favoriser la minéralisation (dégradation de l'état organique à l'état minéral) par la stimulation des microorganismes, et plus spécifiquement ceux qui seront capables de minéraliser les nutriments présents dans la matière organique du sol afin de les rendre disponibles pour la plante.

Un partenariat avec Celesta-lab

La FRAB AuRA, en partenariat avec le laboratoire Celesta-lab, vous propose des analyses de sol à tarifs préférentiels.

Vous bénéficiez de -20% sur les analyses de sol chimiques et biologiques complètes.

Pour cela, une seule condition : être adhérent(e) à son GAB. Pour obtenir le protocole de prélèvement et la procédure **pour obtenir la réduction, contactez votre GAB.**

¹ Charte éthique de l'Agriculture Biologique (préambule aux statuts de la coordination nationale interprofessionnelle biologique de 1992)



↑ Savoir travailler son sol et piloter sa fertilité de façon durable et performante en maraîchage biologique" avec Allier Bio, à Arronnes (03 250)

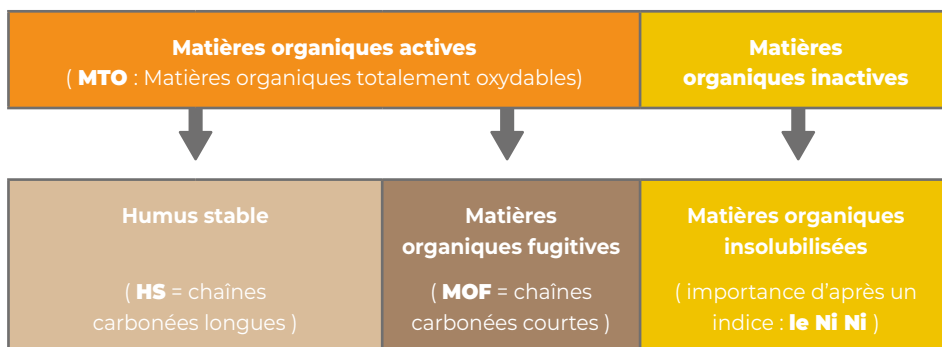


↑ Sol argileux bien grumeleux et léger après destruction d'un engrais vert. ST-GERMAIN-LEMBRON (63340)



↑ Visite GIEE émergence "Maraîchage et Climat". ARCONSAT (63250)

• Un pool organique à plusieurs compartiments



Les matières organiques sont essentielles dans le fonctionnement du sol, la méthode Hérody en distingue plusieurs fractions, permettant de mieux gérer les apports fertilisants afin d'équilibrer les différents types de matière organiques présents dans le sol. L'objectif est ainsi d'ajuster ses apports afin d'optimiser les nutriments déjà présents dans le sol tout en gardant un œil sur les matières moins disponibles qui auront des rôles essentiels dans la qualité des sols : rétention d'eau, des nutriments, structure etc...

Par exemple les Matières Organiques Fugitives (MOF) ont une durée de vie très courte et sont immédiatement disponibles pour le sol : elles constituent le carburant de la vie microbienne. En sortie d'hiver, le ratio MOF/MTO devrait se rapprocher de 20 % dans nos régions. La gestion des apports de matière organique, du travail du sol et des couverts végétaux sont donc au cœur de cette méthode pour optimiser le complexe organo-minéral (complexe argilo-humique + limono-humique). Associé aux évaluations chimiques des nutriments disponibles (analyse chimique) ce diagnostic permet d'identifier les leviers existants pour mobiliser ce qui est déjà présent dans le sol et d'ajuster les apports afin d'équilibrer les types de matières organiques adaptées à son sol et d'assurer l'apport des nutriments essentiels au bon développement des cultures.

La qualité d'un sol dépend donc des pratiques mises en place à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation. Le diagnostic vise donc à mieux comprendre par soi-même l'impact des pratiques et ainsi **chercher à en restaurer toutes ses fonctionnalités**. Lors de précédents diagnostics sur la plaine de Valence menés par Agribiodrôme, des producteurs ont ainsi changé les types de fumures employées jusqu'à présent, d'autres ont amélioré leur système de compostage, de bâchage, de travail du sol...

Combiner aux résultats d'une analyse de sol chimique, les agriculteurs ont ainsi tous les éléments pour ajuster au mieux leur fertilité, leur travail du sol et leur rotation, en fonction des besoins de leurs cultures et les caractéristiques de leur sol et cela d'une façon durable pour l'environnement et la production.

POUR EN SAVOIR +

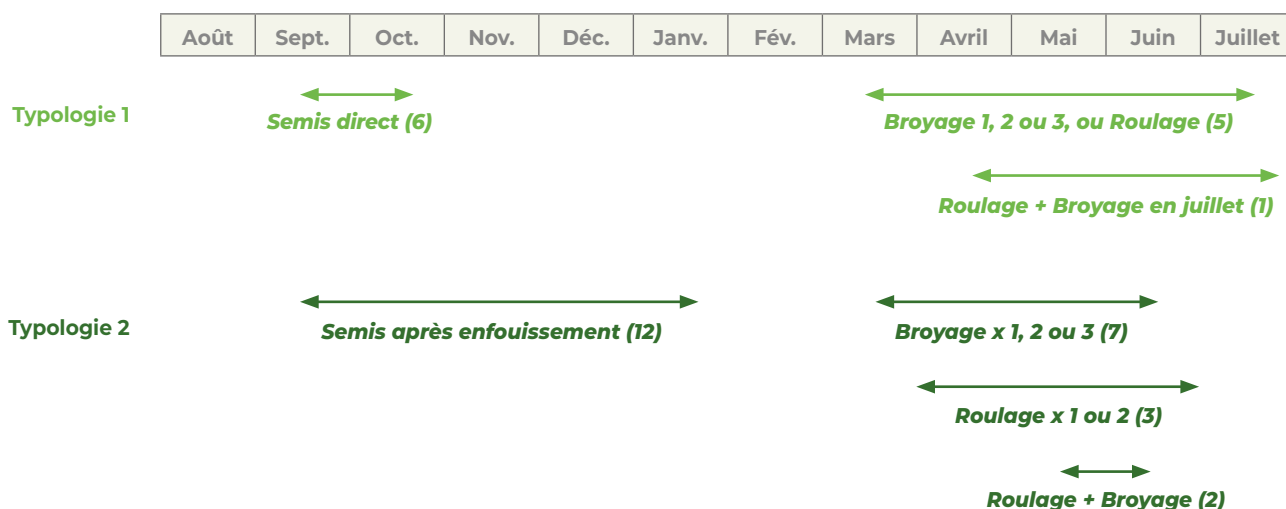
*Pour vous faire accompagner,
contacter votre GAB ou la FRAB
AuRA côté Auvergne*

AMENDEMENTS

Julia **WRIGHT**
AgribiodrômePratiques d'engrais verts
en 2019 dans la Drôme

De plus en plus de viticulteurs bio drômois mettent chaque année en place des engrais verts entre leurs rangs de vignes. Cette synthèse présente les itinéraires techniques de 19 viticulteurs bio dans leur ensemble, les mélanges d'engrais verts les plus courants, ainsi que les différences de pratiques notables entre Nord, Diois et Sud.

• A quels moments les viticulteurs sèment-ils et détruisent-ils leurs engrais verts ?



▲ Figure 1 : Itinéraire technique engrais verts Drôme 2019 (nombre de viticulteurs)

Globalement, 6 viticulteurs (30%) pratiquent le semis direct. Les semis se déroulent entre fin septembre et début octobre après les vendanges, en fonction des premières pluies. Certains viticulteurs (au nombre de 2), ont semé tardivement début Novembre. Les engrais verts sont ensuite détruits entre mi-Mars et début Juillet, soit par roulage, soit broyage, soit en utilisant les deux techniques. L'enfouissement des résidus est effectué grâce à des griffons ou disques. Pour la majorité des viticulteurs, il a lieu avant le semis.

• Comment les viticulteurs gèrent-ils leurs densités de semis et rotations inter rangs ?

Les viticulteurs sèment en grande majorité leurs engrais verts un rang de vigne sur 2, soit 1/3 de la surface. Quelques viticulteurs font cependant varier ces rotations selon les besoins de leurs parcelles. Le rang sans engrais verts est alors soit travaillé pour la moitié des viticulteurs, ou enherbé. Dans le diois, les viticulteurs privilégient l'enherbement naturel sur les rangs sans engrais verts, pour limiter les risques d'érosion plus importants dans cette partie de la Drôme.



↑ Engrais verts roulés



↑ Roulage avec le Rolofaca Gerber H&M

▮ Ces valeurs, pour être comparables, correspondent à des semis sur la totalité de la surface, même si une majorité de viticulteurs ne sème en réalité qu'un tiers de la surface (un rang sur deux).

CONTACT :

Agribiodrôme : Julia Wright
jwright@agribiodrome.fr
 06 98 42 36 80

D'autre part, les densités de semis ramenées à toute la surface cultivée ainsi que le nombre d'espèces différentes dans le mélange sont plus élevées dans le Diois que dans le Nord Drôme. Dans le Diois, c'est en moyenne 197 kg de semences/ha en plein pour 5 espèces dans le mélange et dans le Nord, une moyenne de 143 kg de semences/ha en plein et de 1,5 espèces ▮. La diversité des espèces, des variétés et des densités de semis importantes sont donc des critères davantage pris en compte dans le Diois.

• Quels sont les mélanges type des viticulteurs et comment varient-ils en fonction de la position géographique ?

Les mélanges sont toujours constitués de légumineuses accompagnées de graminées. Dans le Nord Drôme, 50% des viticulteurs mélangent 1 légumineuse avec 1 graminée. Par exemple, la vesce et le seigle fourrager constituent un des mélanges "type" utilisés. Dans le Diois, contrairement au Nord, 100% des viticulteurs utilisent la vesce.

Dans 30% des cas, la vesce est semée sans autres légumineuses, le reste du temps, elle est associée à d'autres légumineuses. La féverole est aussi beaucoup utilisée en mélange (7 viticulteurs du Diois l'utilisent). Le seigle est la graminée utilisée dans 88% des cas (50% de plus que dans le Nord). Elle est majoritairement utilisée seule (dans 56% des cas) sans autres poacées.

Une grande particularité des pratiques dans le Diois est l'utilisation quasi récurrente de la moutarde (78%).

• Quel est le ressenti des viticulteurs sur cette pratique, et quelles en sont les perspectives ?

~ Difficultés actuelles de la pratique

Dans le Nord Drôme, la difficulté principale rencontrée est le semis. La moitié des viticulteurs Nord Drôme aimerait semer plus tôt (idéalement en août), mais cela est compliqué à réaliser, car ils attendent les

premières pluies qui cette année sont arrivées tardivement fin octobre- début novembre. Quand le semis a été fait au mois de novembre, la levée était trop tardive. Dans le Diois, les difficultés sont plutôt liées à la gestion de la diversité des espèces. Par exemple, 2 viticulteurs rencontrent des problèmes avec le seigle, qui monte haut et très tôt en début de saison. Il est nécessaire de le tondre assez tôt à cause du gel.

~ Les effets positifs constatés des engrais verts

L'impact des engrais verts sur la structure du sol, et la réduction de la pousse d'adventices (ex : chiendent, amarante, rumex, chardons) sont les changements les plus visibles pour les viticulteurs. Une meilleure porosité est systématiquement constatée sur des pratiques d'engrais verts de plus de 5 ans, mais l'est aussi sur des essais de mulch datant de 2 à 3 ans (évolution rapide des sols).

~ Perspectives de la pratique

Les pratiques d'engrais verts dans la Drôme tendent à évoluer, et cette évolution se traduit chez certains viticulteurs par l'évaluation de la restitution d'azote des engrais verts, une augmentation de la diversité du mélange et de faire des essais d'espèces pluriannuelles intégrées au mélange.

• Comment les viticulteurs se sont-ils procurés leurs engrais verts ?

Depuis 2018, Agribiodrôme organise une commande groupée de semences d'engrais verts pour les viticulteurs. L'approvisionnement se fait directement auprès de céréaliers bio drômois. Au total, 21 viticulteurs bio ont participé à cette commande qui a représenté un total de 12,2 tonnes dont 62% de légumineuses et 35% de graminées. Pour les années à venir, les perspectives de cette commande groupée sont de densifier les groupes de viticulteurs existants et d'inclure d'autres céréaliers fournisseurs aux commandes et pérenniser ces dernières auprès d'eux d'années en années.

Focus sur les espèces les plus utilisées :

VESCE	SEIGLE	FÉVEROLE	MOUTARDE
→ Capte l'azote atmosphérique → Très couvrante → Production de biomasse importante → Nécessite un tuteur (ne peut pas être semée seule)	→ Effet positif sur la structure du sol (système racinaire fasciculé) → Moins sensible aux maladies que l'Orge ou l'Avoine → Joue un rôle de tuteur pour la vesce	→ Utilisation quasi récurrente dans les mélanges drômois → Effet très positif sur la structure du sol (enracinement pivotant et superficiel) → Fixation d'azote atmosphérique importante	→ Restitue la potasse non soluble du sol sous forme soluble → Capte les nitrates → Intéressante dans les sols du Diois avec de forts taux de calcaire actif, car elle capte le soufre, qui permet d'atténuer les blocages du calcaire actif.

JOURNÉE RÉGIONALE

Rédaction

Coralie **PIREYRE**
FRAB AuraCéline **VENOT**

ADABio

Pauline **BONHOMME**
ARDABMarine **PELHATRE**

Agribiodrôme

Arboriculture bio et expérimentation

Le 10 décembre dernier, bravant la neige et respectant les gestes barrières, une vingtaine d'arboriculteurs bio d'Auvergne Rhône-Alpes se sont réunis au Verger Expérimental de Poisy, en Haute Savoie, afin d'échanger sur les expérimentations en cours et partager leur bilan de saison.

• Une journée dense en informations

La visite des expérimentations menées sur le verger expérimental de Poisy a occupé la matinée sur les thématiques des variétés et de la conduite des arbres :

■ **20 variétés ont été présentées** (Pixie, Inobi, Galiwa®, Nuvar ®Cabaret®, Ladina, Daliclass, Mandy ®Inolov, Mairac®La Flamboyante, Red Dalinco, Inogo, Soprano, Stardance®Dalinsweet, Sabora®, Story®Inored, et d'autres variétés sous numéro). Elles ont été comparées et commentées sur les critères de sensibilité aux maladies et ravageurs, la facilité de la conduite, la précocité de floraison et celle de cueillette, l'alternance et les rendements. Les résultats complets peuvent être disponibles sur demande à la FRAB, l'ADABio, l'ARDAB ou Agribiodrôme.

■ Les participants ont également visité les essais « conduite » :

~ **Conduites en biaxes** : les essais menés au Verger de Poisy tendent à montrer une productivité doublée sur les premières années (jusqu'à la 4^{ème} année), mais équivalente à partir de la 5^{ème} feuille. Un biaxe élagué serait plus productif qu'un biaxe avec arcure et permettrait un gain de temps de travail (taille + attachage) significatif sur les premières années.

~ **Essais porte-greffe**, sur sol fatigué en pomme et poire. En pomme, il apparaît que le M111 accroît la pousse de l'arbre et confère une vigueur plus importante par rapport au M7. Il faudra surveiller la gestion de la vigueur dans le temps. Le M7 favorise le développement de broussin.



■ **En guise d'apéritif, les participants à la journée ont pu servir de cobayes en dégustant des variétés de pommes dans le cadre du projet PEPIT DECICO porté par le verger de Poisy auquel la FRAB, l'ARDAB et l'ADABIO sont partenaires.** Ce projet a pour objectif de faire évoluer la gamme variétale existante afin de se démarquer sur les circuits de vente directe. Par ailleurs, l'acquisition de références agronomiques avec pour objectif un verger performant et des variétés adaptées favorisera un passage en bio et une commercialisation en circuits courts plus sereins.

Le verger expérimental de Poisy

Le verger de Poisy, situé sur la commune éponyme en Haute Savoie, est à 550m d'altitude. Cette structure étudie et expérimente sur l'arboriculture depuis 1972. C'est une antenne décentralisée de la SEFRA (Station d'Expérimentation des Fruits en Rhône-Alpes) depuis 1992 et est aujourd'hui le site expérimental des fruits à pépins (pomme-poire) de la région. Le verger expérimental de Poisy conduit des essais sur tous les aspects de la production en bio et en conventionnel (variété, conduite, éclaircissage, gestion des maladies et ravageurs...).

L'après-midi, en salle, les salariées du réseau bio ont animé des échanges entre les besoins issus du terrain, les difficultés rencontrées lors de cette dernière saison, et les réponses que peut apporter l'expérimentation, notamment grâce aux diverses présentations d'essais de Claude-Éric Parveaud, du GRAB, localisé à la station expérimentale de Gotheron (26).

■ Claude-Eric Parveaud a ainsi apporté des éléments de réponse à travers les résultats d'essais du GRAB.

→ **Monilia** : des résultats sur les facteurs de contamination indiquent que la longueur de la floraison influence la sévérité de l'attaque du champignon. Mais beaucoup d'autres facteurs entrent en compte : le bassin de production, la sensibilité variétale... Les huiles essentielles présentent peu d'efficacité et il faut recourir à l'utilisation de produits tels que l'argile, la BNA, AmyloX ou le Curatio.

→ **Hoplocampes** : Des dégâts très variables en intensité et localisation, augmentation de la pression au cours de ces dernières années. Le quassia présente des résultats intéressants. Il est désormais autorisé en France depuis cette année. Les poules en verger qui fonctionnent contre le carpocapse pourraient être également intéressantes contre l'hoplocampe qui hiverne lui aussi dans le sol. Un nématode entomopathogène pourrait également se révéler efficace : le NemaSys (le même que celui

qui a une efficacité sur carpocapse) : son application doit toutefois être réalisée dans des conditions humides, pas toujours réunies au moment où il faudrait les apporter, et leur coût reste élevé. Différents types de pièges (blancs, bleus, ...) en haute densité sont aussi en test parmi les 12 essais en cours au GRAB.

→ **Pucerons** : ce sont surtout des essais « bandes fleuries » qui sont menés. On peut citer le projet Muscari (avec espèces ciblées comme intéressantes à mettre sur les bandes fleuries) ou le projet Echoorchard (méthode de gestion de la bande fleurie : période de fauche, matériel spécifique de fauche...). Le verger expérimental de Poisy débute un essai avec implantation de bandes fleuries en 2021, à suivre !

Les échanges entre ces producteurs des différents territoires de la région ont été riches et instructifs. Pour poursuivre cette dynamique, le réseau FRAB-GAB prévoit d'organiser de nouveaux moments régionaux autour de la filière fruits.

Outre 2 voyages d'études (arboriculture en Italie fin juin et petits fruits en Ardèche-Haute-Loire en mars), une visite du verger circulaire de l'INRA de Gotheron se profile également.

Restez attentifs !



↑ Conduite d'un pommier en bi-axe

Ce qu'il ressort de 2020 chez les arboriculteurs de la région :

■ Des problèmes climatiques

- ~ Le gel sur abricot
- ~ Le retard sur la mise en place de bandes fleuries à cause des conditions climatiques
- ~ Les problèmes de brûlures liées au soleil
- ~ Les sécheresses récurrentes allant jusqu'à la mortalité des arbres
- ~ Les pluies en fin de récolte
- ~ La mise en évidence de variétés plus ou moins adaptées en bio dans ce contexte d'aléas climatiques.

■ Des maladies et ravageurs

- ~ Monilia sur abricot
- ~ Des pucerons, sur toutes les espèces
- ~ Hoplocampes, et mise en place de bandes collantes pour du piégeage massif
- ~ Anthonomes
- ~ Feu bactérien sur vieux arbres
- ~ Carpocapses
- ~ Mouche de la cerise, mais peu de drosophile

■ Et autres : Des problèmes de vigueur



AGRO-ÉCOLOGIE

↑ Engagement de reines sur des ruches au sapin

Rédaction
Cloé **MONTCHER**
Haute Loire Biologique
Fleur **MOIROT**
Agri Bio Ardèche

Les apiculteurs-rices se regroupent en région Auvergne-Rhône-Alpes !

Suite à une dynamique forte des apiculteurs et apicultrices de Haute-Loire et d'Ardèche, les GAB de ces deux départements ont déposé des demandes de reconnaissance de ces groupes en GIEE. Pour rappel les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet pluriannuel (ici de 3 ans) de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant la transition agro-écologique, avec à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Les deux groupes (Entr'Api en Haute-Loire) ont la même ligne directrice : l'envie d'échanger, de partager et d'apprendre ensemble, pour évoluer ensuite individuellement. En effet, le nombre d'apiculteurs professionnels et biologiques étant limité, le contact avec ses pairs est important. Cela sécurise les systèmes et les personnes, qui se sentent entourées, épaulées en cas de besoin ... Le collectif permet aussi de multiplier les idées et les envies. L'objectif, in fine, étant bien de rendre viables humainement, économiquement et environnementalement les exploitations apicoles afin de les pérenniser sur le territoire.

Les diagnostics agro-écologiques réalisés auprès de chaque apiculteur ont permis de réaliser un premier état des lieux des fermes apicoles sur les volets techniques, économiques, le travail, les évolutions,... Un point de départ essentiel afin de mettre en avant plusieurs grandes pistes de travail, comme par exemple :

- ~ **Améliorer les conditions de travail** et la pénibilité,
- ~ **Optimiser** (et limiter) le nourrissage
- ~ **Mieux appréhender les problèmes sanitaires**, dont le varroa, pour une lutte plus efficace
- ~ **Travailler sur la sélection** de ses souches pour des colonies adaptées
- ~ **Développer les liens** entre apiculteurs et agriculteurs bio localement pour des partenariats durables
- ~ **Valoriser les productions** apicoles et communiquer
- ~ ...



↑ Formation sur les plantes mellifères et la botanique avec René Celse

• Un aperçu rapide de quelques thématiques de travail des groupes :

■ Le varroa, et autres ravageurs de la ruche

Formations techniques, suivi de comptages varroa, bilans de saison, visites, démonstrations et échanges sur les pratiques de chacun, ce sont toutes des actions mises en œuvre au sein des groupes, ouvertes à tous, et bénéficiant de l'expertise des apiculteurs accueillants, mais aussi parfois de techniciens de l'ADA AuRA ou encore de vétérinaires spécialistes de la santé apicole.

Tout comme les API-DEMO altiligériennes : vous prenez une pratique apicole intéressante présentée par un apiculteur, plusieurs apiculteurs-rices motivés et attentifs, du beau temps pour aller sur les ruches, et hop une démonstration en temps réel et une mise en pratique directement sur les ruches par tous les participants. Comment se passe un encagement de reine en pleine saison ? Allez visionner la vidéo d'Alain en pleine explication sur cette technique en août dernier, en Haute-Loire, ici : <https://link.infini.fr/video-encagement-reine>

■ La sélection génétique

Une autre action consiste à conduire un travail sur la sélection d'une abeille adaptée à l'apiculture « locale », autonome et rustique, permettant de gagner en autonomie génétique et améliorant la résilience des exploitations, économique et environnementale.

Première étape : les groupes d'Ardèche et de Haute Loire ont rencontré le CETA Api D'OC animé par l'ADA Occitanie qui travaille déjà sur la thématique (plus d'informations sur ce CETA ici : <https://link.infini.fr/selection-genetique>

Du côté de l'Ardèche, une formation complémentaire a été organisée en décembre pour voir vers quel type de sélection les apiculteurs souhaitent se lancer et la manière de s'organiser en petit groupe local pour la saison 2021. Sont prévues pour la suite : visite commune pour s'exercer à avoir le même œil et repérer « ses » ruches remarquables, mise en place de banque à mâles, insémination et testage ! La suite au prochain numéro !

■ **L'environnement** : recensement des emplacements, meilleure connaissance des plantes mellifères, lien avec les agriculteurs-rices bio

Haute Loire BIO et Agri Bio Ardèche ont lancé un sondage afin de recenser des emplacements pour les ruchers. L'objectif ? Avoir une cartographie et des documents ressources pour identifier les lieux d'installation de ruches conformes à l'AB (zones avec cultures bio, naturelles, extensives) et proposant des sources de nectar et/ou pollen pour les abeilles. Les apiculteurs cherchent des emplacements d'hivernage, sédentaires ou transhumants afin de pouvoir produire des miels divers. Ils cherchent des lieux où se trouvent assez de ressources mellifères pour éviter un maximum de nourrir leurs abeilles, et ce même durant les périodes où les floraisons majoritaires sont terminées (automne).

Si vous avez du terrain qui pourrait être mis à disposition pour des apiculteurs n'hésitez pas à contacter les GAB.

Lien vers questionnaire recensement des emplacements bio et mellifères en Ardèche : <https://link.infini.fr/questionnaire-emplacement>

Les groupements d'agriculteurs biologiques souhaitent également faciliter et développer les liens entre apiculteurs, agriculteurs et collectivités dans l'intérêt de tous, plusieurs actions seront réalisées ce printemps et par la suite :

~ **Balade botanique** avec Renée Celse pour découvrir les plantes mellifères d'Ardèche.

~ **Visite d'un des rucher de Christian Molle à Mariac** qui a su créer par des plantations d'Acacia, de tilleul et d'autres arbres et arbustes mellifère une ressource conséquente pour récolter du miel sans déplacer les ruches de cet endroit !

~ **Rencontre entre agriculteurs et apiculteurs** afin d'échanger

~ **Création d'un livret sur les plantes et arbres mellifères**, bientôt disponible !

■ Se diversifier par les produits

L'aspect valorisation des productions apicoles est en perpétuel questionnement chez les apiculteurs-rices. Un grand nombre réalise déjà de la transformation à la ferme, mais avec toujours le souhait de développer les gammes de produits. Hydromel, gelée royale, produits à base de propolis,... la liste n'est pas encore finie. Ceci demande l'organisation de formations, avec l'intervention d'experts.

Certaines actions sont réservées aux groupes mais plusieurs temps forts sont ouverts notamment pour diffuser les innovations et les réflexions du groupe. Donc n'hésitez pas à nous contacter.

Pour finir, les collectifs ne se résument pas simplement à une longue liste d'actions sur l'année. Ce sont bien des rassemblements de personnes évoluant ensemble, dans l'intérêt de l'apiculture bio d'aujourd'hui et de demain.

CONTACT :

Cloé MONTCHER,
Haute loire biologique

Fleur MOIROT
Agri Bio Ardèche

TECHNIQUE

ÉLEVAGE

ÉLEVAGE LAITIER

Rédaction
Lise **FABRIÈS**
BIO 15

Élevage des génisses laitières sous la mère et par des nourrices

L'élevage des veaux sous la mère ou avec une nourrice questionne de plus en plus d'éleveurs, même l'INRAE qui a étudié la question. Sachant qu'en agriculture biologique, l'élevage des génisses doit se faire avec du lait maternel, pourquoi ne pas laisser les veaux téter ?

Voici le témoignage de deux élevages laitiers cantaliens ayant mis en pratique la tétée des veaux en parallèle de la traite des vaches, ainsi que les premiers résultats d'un projet mené par l'INRAE via l'Herbipôle de Marcenat (15).

Adèle **FRANCOIS**
et Géraud **DUMAS**

Éleveurs Laitiers
En bio depuis 1998

St Étienne de Chomeil – (15)

SAU
88 ha
PRAIRIE NATURELLE

UTH
2

45 VL
RACE ABONDANCE

TRANSFORMATION
AOP SALERS,
AOP CANTAL & AUTRES
FROMAGES FERMISERS

Témoignage Ferme Les fleurs bio

Tétées des veaux surveillées par Adèle
et Géraud © Emmanuel Mingasson ↓



Pourquoi avez-vous mis en place la tétée avec nourrices ?

Nous avons 45 vêlages en 2 mois dont 30 en février. Nous avons beaucoup de tétées au seau à effectuer, beaucoup de temps à passer sur l'apprentissage des veaux. Nous avons fait un essai, qui a bien fonctionné, donc nous avons continué.

Les veaux tètent leurs mères pendant 15 à 21 jours. Ensuite, les mâles sont vendus et les femelles sont adoptées par des nourrices.

Nous les faisons venir 4 par 4 dans l'aire attente, nous amenons les 4 veaux pour téter. Nous surveillons la tétée, ensuite nous passons les 4 vaches en salle de traite et ramenons 4 vaches pour téter. Nous faisons ce travail à 2, un en salle de

traite et un avec les veaux.

Nous ne gagnons pas en temps de travail car nous passons du temps avec les veaux mais nous gagnons en simplicité. Nous n'avons pas de transfert de lait, de lavage de seaux, de tétine ... ni de veaux qui ne veulent pas téter. Ce système nous convient bien.

Nous conduisons les nourrices avec le troupeau de vaches laitières, dans le même troupeau. Les veaux tètent donc pendant les heures de traite. Lorsque nous ramenons le troupeau, les nourrices vont dans le parc des veaux et les vaches à la traite dans l'aire d'attente.

Nous avons adapté le système à notre bâtiment (logement des veaux, aire d'attente et salle de traite) mais aussi au fait que les vêlages sont groupés.

Il n'y a pas forcément de recettes toutes faites, il faut le faire comme on le sent. Sur certains veaux ou certaines nourrices, cela ne fonctionne pas comme on le voudrait : une vache qui ne veut pas son veau ou qui ne veut pas être nourrice. Il est important de s'adapter, de faire avec nos envies et celles des animaux !

Témoignage GAEC du Quart d'heure

« Nous avons mis en place ce fonctionnement car nous souhaitons nous libérer du temps et nous simplifier le travail »

David **AYMAR**
et Philippe **VENZAC**

Éleveurs Laitiers
En bio et en GAEC
depuis 2016

Puy Capel- (15)



110 ha
PRAIRIES, CÉRÉALES
(5,5 ha) ET MAÏS (6 ha)

UTH



60 VL
BRUNES DES ALPES
ET PRIM'HOLSTEIN
EN SÉLECTION

Depuis quelques années, David et Philippe travaillent avec un troupeau de tatas en plus du troupeau de vaches laitières pour élever les génisses de renouvellement.

Comment mettez-vous en place le troupeau de nourrices ?

Lorsque les veaux naissent, ils têtent leurs mères pendant 3 semaines à un mois. Elles sont traites matin et soir avec le reste du troupeau, avec qui elles sont en permanence. De temps en temps, les veaux suivent et viennent également en salle de traite ou à la pâture !!

Ensuite, les mâles sont vendus et nous faisons adopter les femelles à des tatas. Chaque tata a 2 à 4 velles suivant sa production.

Quand nous rentrons le troupeau pour la traite, les vaches se séparent en deux. Une partie va en aire d'attente et l'autre partie va vers les parcs pour faire têter les adoptées.

Au fur et à mesure de l'avancement des naissances, nous constituons un troupeau de tatas.

Quand l'adoption est acquise les tantes et leurs protégées partent ensemble à la pâture comme en système allaitant traditionnel.

Comment choisissez-vous les nourrices ?

Le choix des tatas est important. Il faut qu'elles soient calmes et acceptent plusieurs veaux. Nous avons re-

marqué que les veaux élevés avec les tatas ruminent plus rapidement que les autres. Les tatas ont un rôle d'éducation sur les petites génisses très important, comme en système allaitant. Ils nous arrivent de mettre « en réforme tata » une vache avec des soucis de quartier. On s'est rendu compte, avec plusieurs expériences, que les vaches ayant un souci à un quartier pouvaient repartir dans le circuit « traite » dès la lactation suivante. En fait, la tétée doit mieux vider le quartier et celui-ci se remet beaucoup plus vite. Pour en avoir discuté avec d'autres éleveurs, nous ne sommes pas les seuls à avoir remarqué cela. Mettre une vache dans le circuit tata peut être une solution avant l'étape réforme pour des problèmes de cellules.

Avez-vous vu une différence sur la quantité et sur la qualité du lait ?

Nous sommes suivis par le contrôle laitier. Dès le départ, ils nous ont accompagnés dans la mise en place de ce système, par un suivi de croissance et une correction de la quantité de lait pour les premiers contrôles car le veau se sert avant nous. Nous avons remarqué également une baisse du TB (environ 5 à 6 pts) dans le lait des vaches têtées qui passaient aussi à la traite mais il redevient normal quand il n'y a plus de tétée. Pourquoi ??? Malgré nos appréhensions pour les cellules pendant et après cette phase d'allaitement, avec nos 3 ans de recul, nos doutes sont levés.

• Une pratique testée et mesurée par l'INRAE :

Depuis 2017, l'INRAE via l'herbipôle de Marcenat dans le Cantal, a mis en place une expérimentation sur l'élevage des veaux laitiers sous leurs mères.

Les objectifs de cette expérimentation sont de :

- ~ Permettre le maintien d'un contact mère-veau
- ~ Limiter la perte de lait commercialisable
- ~ Permettre une bonne croissance des veaux
- ~ Minimiser le stress lié au sevrage

Plusieurs essais ont été menés sur 3 ans :

- ~ un lot témoin : séparation à 24h, DAL jusqu'au sevrage
- ~ tétée pendant 20 minutes avant la traite
- ~ tétée pendant 120 minutes après la traite
- ~ accès des veaux aux vaches entre les 2 traites jusqu'au sevrage,
- ~ accès des veaux aux vaches entre les 2 traites pendant 3 semaines puis passage au DAL.

Lors de la phase de pâturage, les veaux des 2 derniers lots suivaient les mères à la pâture. Ils étaient séparés entre la traite du soir et celle du matin.

L'analyse des premiers résultats permet de dire que, comparées à un système laitier classique, les différentes options pour laisser les veaux sous la mère impactent la production laitière. Le volume de lait livré est plus faible (environ 6 %), les taux sont modifiés (diminution du TB et augmentation du TP). La croissance des veaux est plus importante avant sevrage sur les lots ayant tété que sur le lot témoin. Le stress à la séparation/sevrage est plus important pour les animaux ayant vécu avec leur mère.

Les apprentissages, comme la pâture, la rumination et l'approche des clôtures électriques ont été aussi mesurés. Les différents lots de veaux ont été testés seuls (sans les mères) sur des paddocks d'herbe fraîche et d'herbe montée en épis. Le lot témoin a mis 24h pour trouver le paddock d'herbe fraîche à pâturer, le lot ayant suivi les mères précédemment, 3 minutes. Les veaux ayant pâture avec leurs mères sont plus dégourdis et en avance que le lot témoin.

Avantages

- Simplification du travail
- Gain de temps
- Passage des génisses en salle de traite beaucoup plus facile
- Quartier sauvé grâce aux tétées
- Education à la pâture et au fil facilitée avec les tatas

Inconvénients

- Pas possible de détecter les chaleurs des nourrices
- Baisse du taux TB (que sur les premiers contrôles)

POUR EN SAVOIR +

■ « Élevage des veaux sous la mère ou avec nourrice en production laitière »
Fiche technique N°2520 – 2020 – FIBL

■ « Dossier : Élevage
Des veaux sous nourrices »
BioFIL N°130 – Juillet/Aout 2020

■ Projet Coccinelle « CO-Concevoir avec les Citoyens un Nouvel Élevage Laitier Écologique de montagne »
Projet Coordonné par l'INRAE et VetAgroSup – Herbipôle de Marcenat (15)

Produire du bœuf bio : une alternative à la production de broutards ?

Rédaction
Lise FABRIÈS
BIO 15

La production de bœufs baisse en France chaque année depuis l'intensification de l'agriculture dans les années 60. En 2018, la majorité des mâles bio, issus du cheptel allaitant, était valorisée soit en broutards exportés (pour 43%) soit en jeunes bovins (44%) ou en veaux de boucherie (7%). Seuls 3% étaient valorisés en bœufs.

• **Quels sont les avantages de la mise en place d'un atelier naisseur-engraisseur de bœufs à UGB constants ?**

Pierre et Michel BESSON
Éleveurs Allaitants
Conversion en 2016
et 1^{ers} Bœufs bio en 2021

Marmanhac – (15)

SAU
175 ha
PRAIRIE ET MÉTEILS

75 VA
LIMOUSINE ET ANGUS

Témoignage GAEC BESSON Michel et Pierre

En 2016, nous avons réalisé la conversion de notre ferme en bio. Nous avons profité de ce changement pour en faire d'autres !

Avant la conversion bio, nous avions 175 ha de prairies naturelles et temporaires en rotations avec des méteils enrubannés. Nous faisons vèler 150 vaches limousines. L'ensemble des mâles et une partie des femelles étaient vendus en filière broutard pour l'Italie.

Grâce au label bio, le GAEC a souhaité engraisser tous ses animaux. Il a fallu s'adapter aux demandes de la filière. « **Nos broutards nourris en bio partaient en circuits conventionnels, cela ne nous convenait pas, nous avons donc choisi de modifier notre production.** »

Pierre et Michel ont donc décidé d'entamer une conversion de race du cheptel afin d'obtenir des carcasses plus légères et des animaux plus précoces à l'engraissement. « **Nous avons vendu la moitié de nos vaches limousines. Elles ont été, en partie, remplacées par des génisses Limousines croisées Angus et par des Angus. L'objectif était de diminuer le nombre de vélages tout en conservant le même nombre d'UGB.** »

Depuis 3 ans, une quarantaine de bœufs par catégorie est présente sur la ferme. « **Nous avons castré tous les veaux mâles, à l'aide d'élastiques, dans les premiers jours de vie. Ces veaux sont restés avec leurs mères jusqu'au sevrage puis conduits comme les génisses d'élevage pour les 2 années suivantes.** »

Pierre et Michel ont, aujourd'hui, l'ensemble de leurs parcelles en herbe. « **Nous avons arrêté la production de méteil car nous souhaitons engraisser un maximum d'animaux uniquement à l'herbe. La race Angus permet une bonne valorisation de l'herbe. Sur la période hivernale, les bœufs sont nourris au foin ou à l'enrubannage. Nous faisons un enrubannage très précoce pour récolter un maximum de protéines dans la ration de base. Ces fourrages nous permettent de limiter au maximum nos achats en concentrés.** »

Les prairies vont être ressemées avec des outils de semis directs et des méteils dans l'idée de faire des fourrages encore plus riches en protéines.

• Que disent les filières ?

D'après Emmanuel Desilles, référent technique régional en Bovins Allaitants bio à la chambre d'agriculture de l'Allier, « les filières bio ont des attentes précises. Les bœufs doivent peser entre 400 et 480 kg pour 30 à 38 mois. Ils doivent être bien conformés, au minimum R=+ avec une finition de 3 en engraissement. ». Les ventes peuvent se faire tout au long de l'année avec une préférence pour le premier trimestre. Il précise qu'il est très important de consulter les différents opérateurs avant de se lancer dans la production de bœufs bio.

• Approche économique :

Calcul des marges de production de bœuf :

Catégorie	Poids (kg)	Prix (€/kg)	Prix (€)	Système naisseur		Système naisseur-engraisseur	
				Effectifs	€	Effectifs	€
Vaches	400	4,88	19552	16	31232	13	25376
Broutards	280	2,65	742	29	21518	10	7420
Broutardes	270	2,4	648	12	7776	10	6480
Bœufs 34 mois	450	4,93	2219	-	-	13	28841
			TOTAL (€)	-	60526	-	68117

▲ Source : intervention de Christophe TROQUIER -INRA- 11/2018 à St Martin sous Vigouroux (15)

Comparaison entre un système naisseur et un système naisseur-engraisseur de bœufs :

	Bœufs nés en hiver			Bœufs nés à l'automne	
	30 mois	34 mois	38 mois	30 mois	36 mois
PRODUITS					
Poids carcasse (kg)	400	450	475	400	450
Conformation	R+/U-	U-	U-/U =	R+/U-	U-/U =
Prix au Kilo carcasse net éleveur (€)	4,88	4,93	4,99	4,88	4,99
(1) Prix de vente (€)	1952	2219	2370	19552	2246
CHARGES					
Coût de cession du broutard					
Poids vif (kg)	270			300	
(2) Prix de cession (€)	715			780	
(1)-(2) Prix de cession (€)	1237	1504	1655	1172	1466
Coût alimentaire					
Foin Flore Variée (€)	148	164	213	237	174
Mélange triticales - pois (€)	214	277	313	219	190
Coût alimentaire (€)	362	441	526	456	364
Marge sur coût alimentaire	875	1063	1129	716	1102

▲ Source : intervention de Christophe TROQUIER - INRA - 11/2018 à St Martin sous Vigouroux (15)

Le système naisseur-engraisseur de bœufs est un peu plus rentable qu'un système broutards classique. Les données IDELE de 2014, montrent un produit supplémentaire de près de 7 600€ à UGB constant, pour le système bœufs.



Quelques points de vigilance :

■ **Conserver une autonomie fourragère importante** : essentielle en agriculture biologique, il faut donc diminuer le nombre de vaches et le nombre de vêlages pour maintenir un niveau d'UGB constant. La bonne gestion du pâturage, tournant si possible, permet de bien entretenir cette autonomie fourragère et de garantir un engraissement à l'herbe. La production de méteil, enrubanné ou moissonné, permet un apport de protéines indispensables à la bonne croissance des bœufs.

■ **Besoin en trésorerie sur la période de transition** : La diminution du nombre de vaches permet d'avoir une trésorerie supplémentaire lors de cette période de transition. Les premières ventes de bœufs n'arrivant que 3 ans après. Certains éleveurs étalent la diminution des vaches sur les 3 ans en fonction des veaux mâles naissants. D'autres décident de vendre une majorité dès la première année.

Cette diminution du nombre de vaches entraînera forcément une diminution des ABA. Si le nombre d'UGB est maintenu, le chargement ne changera pas et cela n'aura pas d'instance sur l'ICHN.

■ **Besoin de place dans les bâtiments** : Cela implique également d'avoir des bâtiments adaptés à l'engraissement. Même si les bœufs peuvent être conduits avec les génisses d'élevages ou les génisses grasses, il faut avoir suffisamment de place pour loger l'ensemble des animaux et des lots en période hivernale.

La mise en place d'un atelier naisseur-engraisseur peut être une solution pour les éleveurs pratiquant l'attache. En effet, les bœufs de moins de 2 ans ne sont pas comptabilisés parmi les 50 « animaux productifs » au regard de la demande de dérogation permettant de conserver l'attache des animaux.

■ **Pratiques d'élevages peu chronophages** : La production de bœufs est peu exigeante en main d'œuvre. A UGB constant, le temps de travail est moins important qu'en système broutards, en dehors de la phase de finition.

DIVERSIFICATION

Rédaction

Samuel **L'ORPHELIN**
AgribioDrôme

Romain **COULON** et
Elodie **DE MONDENARD**,
Bio 63

Adèle **GSPANN**
et Alice **ODOUL**
FRAB AuRA

Julie **BOURY**
Allier Bio

Cultiver et valoriser des légumes secs bio en Auvergne-Rhône-Alpes

Résultats des récents travaux : suivi de parcelles et étude des freins et leviers au développement de la production de lentilles et de pois chiches dans la Drôme, organisation d'un « tour de France des légumes secs » et accompagnement des dynamiques collectives par Bio 63, étude régionale sur l'offre en lentilles et en pois chiches et la structuration des filières pour le débouché de la restauration collective.

• Une production bio régionale en développement mais une offre insuffisante :

UN CONTEXTE PORTEUR :

Les légumes secs englobent les pois secs, les haricots secs, les pois chiches, les lentilles, les fèves et les fèves. Les légumes secs sont des cultures à forts intérêts agronomiques comme porte d'entrée d'azote dans les systèmes agricoles, nécessitant peu d'intrants, permettant de diversifier les rotations et favorables au maintien de la biodiversité. Ils sont plébiscités pour leurs intérêts nutritionnels notamment comme pourvoyeurs de protéines. Ils font l'objet d'une demande croissante des consommateurs, renforcée par la loi Egalim, qui inscrit les repas végétariens dans la restauration collective.

La production de légumes secs en France s'est développée dans des bassins privilégiés de production par espèce, souvent associés à des signes officiels de qualité. Dans la région Auvergne Rhône Alpes, trois secteurs historiques sont reconnus pour leurs productions de légumes secs :

- ~ **La Haute Loire** avec la production de la lentille du Puy ;
- ~ **Le Cantal** avec la lentille blonde et le pois blond de la Planèze de St Flour ;
- ~ **La Drôme**, dans le secteur des Baronnies avec le haricot coco de Mollans.

Les surfaces régionales de lentilles et de pois chiches se développent rapidement depuis 2018 mais restent insuffisantes pour répondre à la demande du marché, qui est en augmentation. Dans la région, les récoltes sont valorisées principalement en vente directe ou dans des filières liées l'AOP de la lentille verte du Puy. Une partie est collectée par des coopératives, qui ont développé des filières biologiques ces 3 dernières années (85 tonnes de lentilles bio et 38 tonnes de pois chiches bio collectées en 2019 d'après la Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes).

Chiffres clés sur la production bio en Auvergne-Rhône-Alpes :

Les lentilles et les pois chiches rassemblent la majorité des surfaces de légumes secs biologiques.

Lentilles :


652 ha
CERTIFIÉS BIO FIN 2019.


210
FERMES EN 2019
(92 EN 2014).

PRINCIPALEMENT
en Haute-Loire, dans la Drôme et en Isère.

Pois chiches :


252 ha
CERTIFIÉS BIO FIN 2019.


86
FERMES EN 2019
(28 EN 2014)

MAJORITAIREMENT
dans la Drôme
et en Isère

• Bilan de campagne 2020 : médiocre en lentilles, mitigé pour le pois chiches :

LENTILLES :

Dans la Drôme, le bilan était médiocre avec la moitié des parcelles non récoltées (culture trop couchée, fleurs coulées par la chaleur ou invasion d'adventices) et des rendements très variables entre 5 et 15 quintaux par hectare sur les parcelles moissonnées.

Dans le Puy-de-Dôme, presque aucune lentille n'a été récoltée. Il a été observé dans la quasi-totalité des parcelles (bio et conventionnelles) la présence de maladies racinaires (pourriture des racines, aucun développement des nodosités). L'ANILS (Association nationale interprofessionnelle des légumes secs), a confirmé que cette problématique concernait une bonne partie des régions centrales de France en 2020 et serait causée par la Fusariose des racines, habituellement assez rare une année normale. Le peuplement en lentilles était donc très faible et la moisson souvent non intéressante au vu du coût du passage et de l'enherbement des cultures. Sur une parcelle semée plus tardivement, il a été observé une bien meilleure levée et une très bonne densité. L'essai était prometteur et permettait de mettre en évidence l'importance que peut avoir la date de semis sur les aléas des cultures.

Pois chiches :

Dans la Drôme, le bilan a aussi été mitigé avec une seule parcelle non récoltée (trop d'adventices) mais des rendements faibles sur les parcelles moissonnées : autour de 5 quintaux/ha.

Dans le Puy-de-Dôme, le pois chiche est une culture bien moins représentée. Seules deux parcelles observées permettent de donner ces premières indications. Le Pois chiche a l'air d'avoir mieux supporté les conditions climatiques de l'année que la Lentille. Il a réalisé plus de développement végétatif, et donc de couverture, avec surtout beaucoup moins de maladies. Les rendements sont "plus" que corrects sur une des parcelles (15qx en moyenne en sec, mais implanté en terres noires profondes argilo calcaires). En revanche, l'autre parcelle n'a pas été récoltée car présence de CUSCUTE. La parcelle a donc été détruite. La vigilance est de mise quant à l'introduction de Pois chiche sur des parcelles où de la CUSCUTE a pu être observée, car cette culture peut également porter le parasite.

Aléas climatiques, ravageurs et maladies :

Le Puy-de-Dôme, en 2020, a connu une période de froid et d'humidité post levée, une pression des insectes (notamment pucerons record) et une période sèche à la floraison...soit tout l'inverse des conditions requises. Le cumul de ces phénomènes a entraîné plusieurs problématiques :

- Enherbement important des cultures à cause

du faible développement végétatif des légumes secs ;

- **Présence de maladies fongiques** induites par l'humidité et la présence d'insectes ;

- **"Coulure" de fleurs**, conséquence des périodes sèches.

Dans la Drôme aussi, plusieurs événements climatiques ont affecté les rendements :

- **des gels tardifs possibles à la fin de l'hiver ou au début du printemps** qui pénalisent le début de la croissance des légumineuses. Les froids tardifs ont affecté la floraison du pois.

- **Des printemps avec des pluviométries très variables** : de l'inondation à la sécheresse. Ces cultures ont besoin de suffisamment d'eau mais un excès d'eau empêche le développement des nodosités nécessaire à la croissance des plantes.

- **Enfin, la sécheresse estivale de plus en plus précoce et de plus en plus marquée** contribue à faire couler les fleurs de lentille et peut réduire la récolte à néant. Le pois chiche est mieux armé face à ce phénomène grâce à la sécrétion d'exsudats acides qui permet de tamponner les pertes d'eau par évapotranspiration. Plus les températures sont élevées, plus les sécrétions d'exsudats acides sont importantes. Ces sécrétions rendent par ailleurs la culture relativement peu sensible aux attaques d'insectes.

Dans la Drôme, un paysan a signalé qu'il avait été forcé d'abandonner la culture de pois chiche à cause de l'ascochytose, ce qui invite à la prudence quant aux délais de retour de la culture des légumes secs sur une même parcelle.

• Conduite des cultures :

Ressources techniques et accompagnement :

Les légumes secs biologiques sont des cultures pour lesquelles peu de références technico-économiques sont disponibles de manière générale et pour lesquelles l'offre variétale est très réduite. En Auvergne-Rhône-Alpes, pour accompagner les producteurs, plusieurs fiches techniques sur la culture de la lentille et du pois chiche en AB (itinéraires techniques et recueil de pratiques) ont été réalisés, par l'ARDAB, Haute-Loire Bio, Bio 63 et Agribiodrôme. Elles sont disponibles sur www.aurabio.org dans les « Publications ». De plus, un programme d'expérimentations PEPIT LegSecAuRA, de 2020 à 2022, vise aussi à produire des références techniques, grâce à des suivis de parcelles et à des essais sur les types de lentilles, les variétés de pois chiches et les itinéraires techniques de ces cultures (associations avec des plantes compagnes, densité de semis, préparation du sol, désherbage). Plusieurs partenaires sont impliqués, dont Agribiodrôme. Le compte-rendu des essais 2020 est disponible ici : <https://bit.ly/2OBEYL4>

Les GAB des différents départements accom-

pagent techniquement les producteurs. Par exemple, dans l'Allier, un groupe d'agriculteurs bio présente un véritable intérêt pour les légumes secs biologiques. Une dynamique a été lancée avec le dépôt l'année dernière d'un GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), qui n'avait pas été acceptée. Afin de garder la dynamique en cours, une formation "Diversifier sa rotation : pourquoi pas les légumes secs !" a été co-organisée avec Bio 63, aura lieu le 8 avril et un nouveau dossier GIEE émergence sera déposé cette année. Par ailleurs, des journées techniques, des tours de plaine, des visites d'essais et des démonstrations de matériel sont envisagées en 2021 par Haute-Loire Bio, l'ARDAB, et Bio 63.

la lutte contre les adventices : pilier du rendement en AB

Agribiodrôme a identifié des leviers agronomiques qui semblent présenter un certain degré d'efficacité dans la lutte contre les adventices :

- ~ La réalisation de **plusieurs déchaumages et/ou d'un labour.**

- ~ La réalisation de **plusieurs faux-semis.** Les conditions climatiques rendent souvent ce type d'intervention difficilement voire non réalisable en terrain argileux notamment.

- ~ **En lentille, le semis d'une plante compagne en association.** Des essais ont montré que l'utilisation de plantes compagnes peut permettre de supprimer la compéti-

tivité des adventices sans baisse de rendement dans certains cas. Il est fréquent d'associer la lentille à une autre espèce au semis généralement à raison de 1 à 2 kg/ha de cameline, ou encore, 20 à 50 kg/ha de céréales de printemps (avoine par ex.).

~ Plusieurs passages de herse à étrille dont un à l'aveugle et/ou plusieurs binages quand les distances inter-rangs le permettent.

Pour pouvoir biner une culture de pois chiche, celle-ci peut être semée avec des inter-rangs de 40cm au semoir mono-graine, ou encore, un rang sur deux avec un semoir à céréales. En lentille, les stades d'intervention envisageables avec la herse étrille sont 4 à 5 jours après le semis et avant la levée (à l'aveugle), puis à partir du stade 4 feuilles de la lentille (stade 2-3 feuilles en pois chiche) et jusqu'au stade 8 feuilles au plus tard.

La récolte et le stockage : des étapes délicates

La lentille est une culture particulièrement délicate à récolter car les premières gousses sont situées au ras du sol et elle peut subir la verse suite à des orages. Les paysans drômois font le choix de récolter leur culture à l'aide d'une moissonneuse-batteuse (souvent avec un prestataire). Les récoltes ont eu lieu fin juillet/début août pour le pois chiche et en août pour la lentille. Sur des parcelles où la pression des adventices est trop forte au moment de la récolte, il peut être fait le choix de couper et d'an-

daîner avant de moissonner. L'andainage permet aussi d'homogénéiser la maturité des grains en particulier pour le pois chiche.

• Après la récolte, des outils et des filières à construire

Le tri, une étape nécessaire :

~ Matériel :

Afin de procéder au tri de la récolte des légumes secs, la récolte passe généralement plusieurs fois par un nettoyeur-séparateur, un trieur alvéolaire et une table densimétrique. Pour le tri de la lentille, le toboggan et surtout le trieur optique (matériel très onéreux) sont des outils efficaces mais dont les paysans disposent rarement. Une majorité des paysans procède à un dernier tri manuel très chronophage. En effet, la présence de cailloux ou encore de poacées dans la récolte complexifie cette étape. Pour le pois chiche, le tri est nettement plus facile avec sa graine ronde qui se distingue facilement des cailloux ou d'autres graines.

DES PROJETS EN ÉMERGENCE POUR CONSTRUIRE DES OUTILS DE TRI COLLECTIFS :

dans la Drôme, dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier, dans les zones où la concentration de producteurs est suffisante et où il n'y a pas d'outils de tri assez performants pour éviter le tri manuel de la lentille, les GAB prévoient d'accompagner des producteurs dans la mise en place d'outils de tri et de conditionnement collectifs. La production de légumes secs ne sera pas suffisante pour



Focus sur la bruche :

La bruche (*bruchus signaticornis*, *Bruchus pallidicornis*, *bruchus pisorum* et *bruchus lentis*) est un coléoptère. La femelle pond sur les jeunes gousses. La larve se développe dans les graines avant d'en ressortir au moment de la récolte ou en cours de stockage, laissant un trou dans la graine. La bruche ne se reproduit pas dans les grains au stockage. Pour le débouché alimentation humaine, le seuil de graines bruchées ne doit pas dépasser 1 à 3 %.

Les solutions de lutte pratiquées par les agriculteurs bio drômois :

- **L'inertage :** Placer la récolte sous vide ou dans un endroit hermétique. Avec du matériel spécifique, faire descendre le taux d'oxygène à un niveau létal pour les bruches ou saturer l'air en dioxyde de carbone.

- **La congélation :** Placer la récolte dans un congélateur durant 25 jours à -20°C (technique énergivore, qui peut être réalisée en prestation en cas de récolte importante).

- **Leviers agronomiques :** Dès l'apparition d'un foyer d'infestation, il ne faut pas hésiter à avancer la date de récolte. Un producteur détecte l'arrivée du ravageur grâce aux hirondelles, qui viennent le manger. Il fait alors le choix de récolter tôt puis de passer la récolte en séchoir.

valoriser de tels outils mais le tri des céréales et des semences de ferme pourrait permettre de trouver les volumes suffisants pour rentabiliser de telles unités.

Débouchés et rentabilité économique de la culture :

~ Les débouchés dans la Drôme :

Dans la Drôme, la majorité des paysans producteurs de légumes secs vendent leur récolte en direct (à la ferme, magasin de producteurs, marchés) car les prix proposés par les coopératives locales s'avèrent peu intéressants par rapport aux coûts de production. Ils vendent majoritairement en petit conditionnement de 0,5 kg, 1 kg et 5 kg à des prix entre 5 et 6€/kg pour la lentille et 6 et 7€/kg pour le pois chiche. Dans l'ensemble, le débouché « vente directe » ne semble pas saturé pour la lentille dans la Drôme. Cependant, sur les marchés, la lentille drômoise est peu compétitive face à la concurrence régionale. Les débouchés du pois chiche en vente directe tendraient à être saturés par endroit car la demande est moins forte que pour la lentille, les débouchés sont moins développés pour le moment. Des filières de proximité restent à construire et à consolider.

PISTE DE TRAVAIL :

pour développer l'attractivité du pois chiche auprès du consommateur, plusieurs scénarios sont à l'étude par Agribiodrôme : construire une IGP sur le modèle du Petit Épeautre de Haute Provence, identifier des recettes attractives et faciles à mettre en œuvre, approvisionner des entreprises agro-alimentaires en pleine croissance qui proposent déjà des produits à base de pois chiche prêts à consommer.

Le débouché de la restauration collective au niveau régional :

L'étude menée en 2020 par la FRAB AuRA, avec les GAB et la Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes a montré une inadéquation entre l'offre et la demande en lentilles bio et locales. D'une part, l'utilisation de la lentille en restauration collective reste anecdotique. D'autre part, lorsqu'elle est cuisinée, elle est non locale et rarement biologique (ou du biologique importé). Les lentilles et les pois chiches biologiques locaux sont considérés comme trop chers pour ce débouché. De plus, le pois chiche bio local ne se trouve pas en conserve, qui est le conditionnement at-

tendu. Les légumes frais ont été étudiés également dans le cadre de cette étude. Les résultats des enquêtes menées auprès de différents acteurs des filières ont confirmé l'hypothèse que la demande en légumes secs et en légumes frais biologiques devrait augmenter fortement dans les années qui viennent. Cependant, à l'heure actuelle, les filières ne sont pas suffisamment adaptées pour répondre à cette augmentation. Des efforts sont à faire pour les rendre plus souples et capables de prendre en charge les spécificités de la demande. Par ailleurs, des marges de progrès ont été identifiées pour amener la demande à s'approprier les spécificités des productions agricoles. C'est en travaillant à l'échelle de ces deux maillons que des équilibres organisationnels émergeront.

LES LEVIERS IDENTIFIÉS susceptibles de structurer les filières biologiques pour un débouché en restauration collective :

~ Des leviers pour les politiques publiques :

- Le soutien autour de la valorisation du métier de producteur.trice.
- Le soutien pour l'investissement agricole.
- L'encadrement des marchés publics.
- La rémunération des producteur.trice.s à travers les appels d'offres.

~ Des leviers pour des organisations professionnelles agricoles :

- La recherche agronomique pour accompagner la production.
- Des actions de lobby envers les politiques publiques.
- La formation, la sensibilisation et l'accompagnement :

■ **des producteur.trice.s** : au marché de la RHD, aux techniques de production, à la diversification agricole.

■ **des acheteurs** : sur les cycles de productions et les produits régionaux, sur la connaissance de l'amont de la chaîne de production, la contractualisation pour structurer les marchés, les techniques de cuisine de légumineuses.

~ Des leviers communs aux organisations professionnelles agricoles et aux politiques publiques :

- La dynamique de croissance de l'AB (conversion et installation).
- La mise à disposition d'outils pour

rendre le marché lisible (équilibres organisationnels, outil de suivi des besoins, dimension logistique).

- Le soutien d'acteurs locaux pour optimiser la logistique, le transport, la transformation des produits bruts.

• Tour de France des légumes secs : 4 dynamiques collectives et leurs facteurs de réussite pour développer ces filières :

Bio 63 a organisé en 2020 un "tour de France des légumes secs". Au cours de ce voyage d'étude, sous format visio (contexte oblige) était basé sur 4 dynamiques collectives différentes, qui ont permis le développement des légumes secs sur leur territoire. Au programme la Coopérative Qualisol en Midi-Pyrénées, la CUMA du Lentillon en Champagne-Crayeuse, Groupe Provence Service et la SAS Fermes de Chassagne en Charentes.

Quelques points clés partagés par chacune de ces filières :

~ Groupe d'agriculteurs travaillant ensemble sur la partie technique (dynamique collective, partage d'expérience, collectif souvent constitué autour de GIEE)

~ Organisation de la filière construite soit grâce à des modèles coopératifs, soit via la création d'une marque commune entre agriculteurs pour commercialiser ses produits.

~ Importance d'une gamme large de produits pour avoir accès aux marchés.

~ Une partie tri et stockage ultra performante.

~ Avoir un coup d'avance en cas de non récolte due aux aléas climatiques.

Une envie des producteurs de se structurer collectivement et des perspectives :

L'aspect collectif semble indispensable pour unir les forces, répartir les risques et ainsi développer durablement ces filières. La question de la gamme n'est pas anecdotique. Elle nécessite souvent de travailler avec différents profils de fermes (celles plus adaptées aux cultures de Pois chiche et Lentilles versus celles adaptées aux Haricots secs). Elle pose aussi la question de l'échelle du projet. En cas d'aléas climatiques, jouer collectif en ayant construit la filière sur un territoire plus large paraît intéressant. Une structuration multi-départementale ? Régionale ? Voilà une autre des questions à se poser pour 2021.



Priméal : le plaisir végétal made in France !



• Priméal s'engage pour un plaisir végétal made in France

Le spécialiste des céréales et légumineuses bio vient de créer sa 10^{ème} filière de production française. Priméal poursuit son engagement dans la production made in France avec la création d'une nouvelle usine ardéchoise et le lancement de mélanges gourmands précuits.

Ce que Didier Perréol a initié il y a plus de 30 ans en introduisant le quinoa équitable en France, Priméal le poursuit aujourd'hui, avec toujours plus de force et de conviction, sur le territoire français. La marque de la société Ekibio (Compagnie Léa Nature) continue ainsi à défendre les valeurs d'une alimentation bio, nutritive et de qualité, éthique et solidaire. En 2020, elle a commercialisé les premières conserves de maïs doux issues de sa dixième filière de production made in France. Toujours dans sa volonté d'investir en local, elle vient de créer une nouvelle usine près de son siège ardéchois à Peaugres et lancer des mélanges gourmands précuits inédits conditionnés dans un nouveau sachet souple recyclable.

• 8^{ème} filière Biopartenaire

Engagée dès ses débuts dans le commerce équitable, Priméal peut être fière d'avoir développé 11 filières de production équitables et solidaires en France et à l'International. La plus récente - celle du maïs doux développée avec des producteurs du centre loire - Labellisée Biopartenaire, elle est placée sous le sceau de l'engagement : en volume, en durée avec une visibilité à 6 ans et en revenu. Une initiative naturelle pour Didier Perréol, également membre fondateur du label qui garde pour objectif de « pérenniser les conditions de travail des producteurs responsables, tout en assurant une agriculture respectueuse de l'environnement. »

Après le quinoa de Bolivie, Priméal a aussi participé à la réintroduction du petit épeautre en Provenance de Haute Provence dans l'alimentation des français. C'est la première filière de production développée par Priméal en France (85 producteurs aujourd'hui en Haute Provence). Celle du Riz de Camargue bio est aussi emblématique des bénéfices qu'apportent ces développements sur un territoire : « l'essor de cette culture contribue à préserver la biodiversité dans cette zone humide, la plus grande d'Europe, importante pour la migration des oiseaux, souligne Julie Delobre, responsable communication d'Ekibio. De plus, en contribuant à la désalinisation de l'eau, la culture du riz a permis à la Camargue de diversifier ses cultures. » Chanvre du Sud-Ouest, Châtaigne d'Ardèche, haricots beurre ou épinards français sont autant de cultures locales développées grâce à Priméal. Et ce n'est pas fini. Deux nouvelles filières devraient voir le jour d'ici 2022.

Qu'est-ce qu'une stratégie commerciale ?

Dans un contexte plutôt favorable pour la production bio et locale, l'enjeu n'est pas de vendre ses produits, mais de bien les vendre. Alors que, dans la majorité des fermes, vous passez beaucoup d'énergie sur le processus de production (itinéraires techniques / intrants, etc...), la vente est peu questionnée, rarement remise en cause... Or, vendre, c'est un processus et un métier ! Et le marketing, c'est un ensemble de techniques pour bien vendre et gagner en efficacité. Ainsi, au même titre que pour la production, chaque ferme gagnerait à réfléchir à un itinéraire technique pour la vente (qu'on appelle une stratégie de commercialisation) et à se former sur les principales techniques.

En octobre dernier, Charles Souillot est intervenu sur ces questions, lors d'un module de formation en maraîchage. Les retours des maraîchers présents sont édifiants... Ils ont tenu à témoigner sur l'importance de cette réflexion.

« Cette formation a été pour moi d'une grande utilité. Elle m'a permis de mieux définir ma gamme, de comprendre les différentes attentes des consommateurs, de cerner le potentiel de vente de certains légumes, l'importance du conditionnement, de la présentation, de l'esthétique d'un banc de légumes. »

Fabien **TRICHARD**

« C'est la stratégie commerciale qui doit gouverner la production et non l'inverse ! Cette formation m'a vraiment fait prendre conscience à quel point il est essentiel de se poser de façon beaucoup plus approfondie (et le plus tôt possible) sur le sujet. Elle donne des outils qui permettent de développer une stratégie adaptée, de choisir un bon positionnement de façon à valoriser au mieux sa production. Cette formation m'a amenée à revoir totalement mon approche initiale. »

Louis **DELON**

« S'interroger sur sa stratégie commerciale permet de gagner en confort dans son métier et d'avoir une valorisation plus juste du travail. Pendant cette formation, j'ai réalisé :

~ Qu'il ne s'agit pas de produire si la vente n'est pas au rendez-vous derrière.

~ Que le client classique ne consomme pas du tout comme moi. Il faut donc s'interroger sur qui il est, sur ce qu'il vient chercher.

~ Que l'organisation d'un étal de marché peut vraiment impacter positivement le chiffre d'affaires !

La formation m'a permis de me remettre en tête quels sont les enjeux, comment fonctionne le marketing et quel profit on peut en tirer à notre échelle. Ça ouvre à de très nombreuses perspectives de valorisation de son image, de ses prix de vente, sans augmenter sa charge de travail ».

Ingrid **CHAMPION**

« J'ai pris conscience de l'importance de valoriser nos produits à un prix juste et de ne pas vendre à des prix trop bas. La formation donne de nombreuses pistes pour mieux valoriser ses produits, et adapter sa production au contexte et à la clientèle que nous vivons. »

Valentine **DEBRAY**

• Mais de quoi parle-t-on précisément quand on se questionne sur sa commercialisation ?

La stratégie de commercialisation comprend plusieurs composantes :

■ **La cible** : c'est vos clients ! mais il n'est pas le même partout (ville / campagne...). Et il en existe plusieurs sortes : le militant, l'occasionnel, le zappeur... Il faut vous interroger sur ce qu'il cherche et pourquoi il vient acheter chez vous : fraîcheur, qualité, ambiance... la finalité ? le fidéliser !

■ **La gamme** : elle doit se construire en fonction des besoins et attentes de ses clients ... Aujourd'hui, le consommateur privilégie les produits « prêt à consommer » (ou avec peu de préparation) aux produits qui demandent, par exemple, de longues heures de cuisson. Le conditionnement doit aussi être raisonné et adapté... Votre gamme doit donc évoluer avec votre clientèle. Et c'est aussi à vous d'accompagner le client pour l'aider à découvrir tous vos produits.

■ **Le prix** : c'est un élément indissociable de votre produit. Un prix trop bas dévalorisera l'image de votre produit... et un prix trop haut peut en décourager certains. Ce qui est sûr, c'est que le prix devient un élément secondaire pour le consommateur à partir du moment où votre offre répond à ses attentes !

■ **La communication** : une communication réussie permet de véhiculer le message et l'image que vous souhaitez afin de fidéliser votre clientèle (et de gagner de nouveaux clients). Il existe toute sorte d'outils pour communiquer et le meilleur, c'est vous !

En attendant de prochaines formations, l'ARDAB accompagne les producteurs sur leur stratégie commerciale et l'analyse de l'efficacité des ventes et pour trouver les débouchés adaptés.

Élodie **ROLLAND**
ARDAB



Coralie **PIREYRE**
FRAB AuRA

Calculer son prix de revient pour positionner sereinement sa stratégie commerciale

Depuis plus de 10 ans, le réseau FNAB forme ses adhérents au calcul du prix de revient afin de déterminer au mieux son prix de vente. Depuis l'automne 2020, cette formation a le vent en poupe en Auvergne Rhône-Alpes où plusieurs sessions se sont déroulées ou sont prévues sur le début de l'année 2021.

Il existe de très nombreux outils de calculs des coûts de production, développés par les divers instituts techniques. Un peu moins qui calculent les prix de revient... c'est-à-dire qui intègrent également le temps de travail. Mais dans tous les cas, l'outil reste un outil. Ce qui nous importe le plus, c'est ce qu'il prend en compte, ce qu'il signifie, et ce qu'il va impacter sur la stratégie des fermes.

• Changement d'angle d'attaque !

La méthodologie mise en place par la FNAB insiste très largement sur le temps de travail et le coût du travail de l'agriculteur. En effet, dans le système classique de construction des prix agricoles, on se situe dans une démarche descendante dans laquelle les prix des matières premières agricoles sont déduits de ceux pratiqués à la consommation en leur retranchant les marges brutes des opérateurs, sans oublier les coûts de transport et, ceci, indépendamment des charges liées à la production agricole. L'environnement, l'emploi et le revenu des agriculteurs deviennent les variables d'ajustement du système et c'est globalement ce qui a conduit aux dérives du monde agricole classique que le réseau bio dénonce souvent.

Pour permettre une rémunération satisfaisante du métier d'agriculteur tout en garantissant un développement cohérent de l'agriculture biologique et un prix accessible aux consommateurs, il y a nécessité de retrouver un équilibre entre des prix qui ne soient ni déconnectés des réalités des fermes en agriculture biologique, ni de celles des marchés. Cet équilibre passe par la connaissance des composantes des prix de revient de toutes les parties prenantes des filières.

Le secteur agricole maîtrise peu ou mal ses prix de revient. Aujourd'hui, dans la majorité des fermes, la réflexion se fait a posteriori sur la base des éléments comptables, ce qui laisse peu de place pour l'analyse fine par production et pour l'anticipation. Dans notre méthodologie FNAB, on casse ce raisonnement, et on repart dans l'autre sens. Le calcul de prix de revient doit avant tout être un cadre d'aide à la décision : un outil de gestion qui permet au producteur de disposer des éléments l'aidant à définir des prix garants de sa pérennité et d'une valorisation satisfaisante du travail. L'approche proposée combine donc des données particulières à la ferme et des éléments subjectifs tels que le concept de juste rémunération.

• Le temps de travail : la pierre angulaire du prix de revient.

Dans un premier temps, on identifie donc les missions et les responsabilités d'un producteur bio. Le producteur doit tenter de quantifier son temps de travail par atelier et par tâche. Il doit également choisir la rémunération horaire qu'il souhaite se verser. Celle-ci est variable entre les fermes, suivant les objectifs de chacun, les besoins qui diffèrent. Certains souhaitent y intégrer un capital retraite par exemple.

La quantification du temps de travail est probablement la variable la plus difficile à appréhender dans ce calcul. Outre la difficulté d'affecter le travail par atelier au cours de la journée, du mois, de l'année, il est souvent aussi ardu de séparer les temps « perso » des temps « pro ». Mais cela reste la pierre angulaire de la construction des prix. En effet, qu'est-ce qui peut justifier une différence de prix entre producteurs bio du même village ? La mécanisation, donc le temps de tra-

vail est souvent la réponse. Ou bien « je n'ai pas de charge d'aliments, je produis tout sur place ». Mais produire cet aliment prend du temps, qu'il faut ré-im-pacter sur le prix. En plus de rémunérer le travail du producteur, il faut en effet, en cas d'aléas climatiques détruisant la récolte de fourrage, que le prix de revient permette de faire des achats extérieurs.

Dans certains cas, ce travail reste manuel mais pratiqué par les parents retraités, le conjoint sur son temps libre. Cette entraide peut parfois représenter une large part de la main d'œuvre et la ferme en dépend. Pourtant c'est fragile : Comment faire tourner l'activité quand le parent trop âgé ne peut plus assurer brusquement certains travaux ? Intégrer ce travail comme une charge permet d'anticiper un accident, un coup dur. On en quantifiant ce temps, on lui donne une valeur (le smic par exemple) et on l'intègre dans le prix de revient. Ainsi, celui-ci permettra, quand cela sera nécessaire, de dégager de quoi embaucher un salarié pour effectuer cette tâche. Par ailleurs, en intégrant cette charge, le producteur devient plus solidaire de sa filière locale en ne déstabilisant pas les prix des producteurs de son territoire et en se donnant une capacité d'adaptation et d'anticipation en cas de coup dur.

• Les autres charges.

Les charges classiques (consommations, services extérieurs, loyers des bâtiments, taxes, intérêts sur emprunt, ...) peuvent être directement issues du grand livre.

Mais d'autres charges sont recalculées, abordées différemment. Par exemple :

■ **pour le matériel**, on ne parle pas d'amortissement comptable, mais de valeur de remplacement du matériel. Notre prix de revient calculé nous permet ainsi d'anticiper la panne d'un matériel et la possibilité de le remplacer rapidement.

■ **le foncier** : En comptabilité, le foncier est une immobilisation qui ne peut pas être amortie. Entre un locataire et un propriétaire, les charges liées au foncier ne sont donc pas les mêmes. Quelles charges foncières alors imputer au prix de revient ? En affectant un loyer pour un locataire et aucune charge pour un propriétaire, n'instaure-t-on pas une distorsion ? De même entre un porteur de projet hors cadre familial qui s'installe sur des terres en location et un agricul-

teur qui en hérite dans un cadre familial ? On propose alors, dans un souci de cohérence filière et de solidarité, que l'on soit propriétaire ou locataire, d'affecter un loyer au foncier selon les bases en vigueur dans la région. On raisonne comme si la ferme louait les terres à une autre structure juridique, type GFA.

■ **L'intégration des risques** : le producteur bio doit composer quotidiennement avec les aléas et les risques. Il est nécessaire d'intégrer ces notions dans la construction du prix de revient pour sécuriser la ferme, ceci en complémentarité des stratégies mises en place pour le minimiser (diversification et autonomie des fermes). On identifie des risques de pertes en production (gel, maladies...), en stockage (perte de poids et écart de tri pour les pommes par exemple) et en commercialisation (impayé de la part d'un client par exemple).

Cette méthodologie de calcul du prix de revient va permettre au producteur de calculer un prix de revient et d'en identifier les composantes pour les justifier auprès de ses clients, de sécuriser sa ferme pour la pérenniser, et d'identifier des marges de progrès techniques pour optimiser ce prix, tout en valorisant ses choix environnementaux et éthiques.

Pour en savoir plus et aller plus loin, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre groupement départemental pour connaître les dates de formations déjà prévues ou manifester votre intérêt pour l'organiser près de chez vous.



Formations

TOUS EN formation !

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1. COMPRENDRE SON SOL EN OBSERVANT LES PLANTES BIOINDICATRICES (INITIATION)

23 et 30
mars 2021

Rhône/Loire

Contact :

06 77 75 28 17

gaelle-ardab@aurabio.org

2. PLAINE : ADAPTER SES PRAIRIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POUR PLUS D'AUTONOMIE FOURRAGÈRE

25 mars 2021

Savoie ou
Hte-Savoie

Contact :

06 21 69 09 80

technique.pa7374@adabio.com

3. BIODYNAMIE INITIATION

6 et 7 avr.
2021

Aubière (63)

Contact :

04 73 44 45 28

florence.bio63@aurabio.org

4. SAVOIR OBSERVER SES ANIMAUX POUR DÉTECTER LEURS TROUBLES INITIATION, COMMUNICATION ANIMALE.

6 et 7 avr.
2021

Savoie ou
Hte-Savoie

Contact :

06 21 69 09 80

technique.pa7374@adabio.com

5. ACQUÉRIR UNE MÉTHODE POUR RÉALISER LE PMS DE SON ATELIER DE TRANSFORMATION FERMIÈRE, SUITE À UNE FORMATION HYGIÈNE RÉGLEMENTAIRE

6 et 26 avr.
2021

Coubon (69)

Contact :

04 71 02 07 18

amelie.hauteloirebio@aurabio.org

6. NOUVELLE RÉGLEMENTATION BIO EN ÉLEVAGE BOVIN : CONNAÎTRE ET ANTICIPER LES CHANGEMENTS SUR MA FERME

7 au 13 avr. 2020

Puy-de-Dôme

7 : sect. St-Ger-
vais-d'Auvergne

8 : sect. Roche-
fort-Montagne

12 : sect. Thiers

13 : sect. Ambert

Contact :

06 07 11 36 84

marie.bio63@aurabio.org

7. VENDRE À LA RESTAURATION COLLECTIVE DE MON TERRITOIRE.

8 avril 2021

Aubière et
Combronde (63)

Contact :

07 89 41 88 75
solenn.bio63@aurabio.org

**8. DIVERSIFIER SA ROTATION : POUR-
QUOI PAS LES LÉGUMES SECS !**

8 avril 2021

Sect. Vichy (03)

Contact :

06 62 71 06 51
animation.allierbio@aurabio.org

**9. VOLAILLES : NOUVELLE RÉGLEMEN-
TATION BIO : CONNAÎTRE ET ANTICI-
PER LES CHANGEMENTS SUR MA FERME**

20 avril 2021

Aubière (63)

Contact :

07 89 41 88 75
solenn.bio63@aurabio.org

**10. MONTAGNE : ADAPTER SES PRAI-
RIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
POUR PLUS D'AUTONOMIE FOURRAGÈRE**

20 avril 2021

Savoie ou
Hte-Savoie

Contact :

06 21 69 09 80
technique.pa7374@adabio.com

**11. INITIATION À LA BIO-INDICATION PAR
LES PLANTES EN ARBORICULTURE**

**21 avr. et
11 oct. 2021**

Eurre (26)

Contact :

06 82 65 91 32
mpelhatre@agribiodrome.fr

**12. LES PLANTES BIO-INDICATRICES :
APPROFONDISSEMENT À L'OBSER-
VATION ET L'ANALYSE POUR MIEUX COM-
PRENDRE MES SOLS**

27 avril 2021

Haute Loire

Contact :

04 71 02 07 18
cultures.hauteloirebio@aurabio.org

**13. PRATIQUER LA TRACTION ANIMALE
EN AGRICULTURE : APPRENTISSAGE
ET PERFECTIONNEMENT**

**29 et 30
avr. 2021**

Sud Beaujolais (69)

Contact :

06 30 42 06 96
pauline-ardab@aurabio.org

**14. DÉCOUVRIR LES VERGERS BIO DU
PIÉMONT ITALIEN ET LA STATION
D'EXPÉRIMENTATION DU CRESO (AGRION)**

**28 et 29
juin 2021**

Voyage d'études

Contact :

06 82 65 91 32
mpelhatre@agribiodrome.fr

**15. SE PASSER DES INTRANTS CENOLO-
GIQUES TOUT EN MAÎTRISANT SES
VINIFICATIONS**

juillet 2021

Rhône/Loire

Contact :

06 30 42 06 96
pauline-ardab@aurabio.org

**16. METTRE EN PLACE SON ATELIER DE
PRODUCTION DE FRUITS ROUGES
BIO : QUE FAUT-IL PRENDRE EN COMPTE ?**

**septembre
2021**

Rhône/Loire

Contact :

06 30 42 06 96
pauline-ardab@aurabio.org

**17. TRANSFORMER SES FRUITS POUR
DIVERSIFIER SA GAMME (SÉCHAGE
ET BOISSONS)**

2 et 3 nov. 2021

Rhône/Loire

Contact :

06 30 42 06 96
pauline-ardab@aurabio.org

**18. DIMENSIONNER SON ATELIER DE
PPAM BIO DIVERSIFIÉ, TECHNIQUES
DE BASE ET RÉGLEMENTATION**

2 et 3 nov. 2021

Rhône/Loire

Contact :

06 77 75 28 17
gaelle-ardab@aurabio.org

**19. CONDUITE DES ARBRES ET GES-
TION SANITAIRE INNOVANTE EN
AGRICULTURE BIOLOGIQUE : POIRIERS ET
PRUNIER/ CERISIER**

**15 et 16
nov. 2021**

Rhône/Loire

Contact :

06 30 42 06 96
pauline-ardab@aurabio.org



BIOFIL
ficelle de tuteurage
100% Compostable

Révolutionne la culture de la
TOMATE CONCOMBRE AUBERGINE POIVRON HARICOT TOMATE COCKTAIL

- ✓ Maintient tous types de légumes
- ✓ Fil 100% cellulose compostable en bout de champ
- ✓ Plus besoin de séparer vos plants en fin de culture
- ✓ Aucun traitement contre les rongeurs & la corrosion
- ✓ Répond parfaitement aux exigences d'une agriculture moderne et soucieuse de son environnement
- ✓ Breveté et certifié depuis 2016

 **Textilose Curtas Technologies**
www.textilose-curtas.fr/biofil
tel : 04 76 06 55 30

→ Contact des conseillers du réseau des agriculteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes



• **FRAB AuRA** •
Les Agriculteurs **BIO** d'Auvergne-Rhône-Alpes

Siège administratif :

INEED Rovaltain TGV,
BP 11150 Alixan
26958 Valence cedex 9

contact@aurabio.org
Tél : 04 75 61 19 35

■ Coralie **PIREYRE**
Fruits, PPAM, Maraîchage
coralie.pireyre@aurabio.org
Tél : 04 73 44 46 14

■ Alexandre **BARRIER GUILLOT**
Conseiller Maraîchage Bio Auvergne
alexandre.barrier-guillot@aurabio.org
Tél : 06 09 98 26 46



• **Agribiodrôme** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Pôle Bio, Écosite du Val de Drôme,
150 av. de Judée
26400 Eurre

contact@agribiodrome.fr
Tél : 04 75 25 99 75

■ Samuel **L'ORPHELIN**
Maraîchage et Grandes Cultures
slorphelin@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 98 25

■ Marine **PELHATRE**
Arboriculture
mpelhatre@agribiodrome.fr
Tél : 06 82 65 91 32

■ Julia **WRIGHT**
Viticulture, PPAM et Apiculture
jwright@agribiodrome.fr
Tél : 06 98 42 36 80

■ Pierre **PELLISSIER**
élevage
ppellissier@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 96 46



• **Allier BIO** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Allier

9 place Félix Cornil
03 300 Cusset

■ Julie **BOURY**, animatrice Allier
animation.allierbio@aurabio.org
Tél : 06 62 71 06 51



• **ARDAB** •
Les Agriculteurs **BIO** de Rhône et Loire

Maison des agriculteurs
BP 53 - 69 530 Brignais

contact-ardab@aurabio.org
Tél : 04 72 31 59 99

■ Landry **DEVIN**
Grandes Cultures et PPAM
gaelle-ardab@aurabio.org
Tél : 06 77 75 28 17

■ Marianne **PHILIT**
Élevage et Apiculture
marianne-ardab@aurabio.org
Tél : 06 77 75 10 07

■ Pauline **BONHOMME**
Fruits, légumes et viticulture
pauline-ardab@aurabio.org
Tél : 04 69 98 01 17



• **Agri Bio Ardèche** •
Les Agriculteurs **BIO** d'Ardèche

AGRI BIO ARDÈCHE
Bat MDG
593 route des Blaches
07 210 ALISSAS

T. 04 75 64 82 96
agribioardeche@aurabio.org

■ Fleur **MOIROT** - chargée de mission
Fruits, PPAM, viticulture et apiculture
fleur.ab07@aurabio.org
Tél : 04 75 64 93 58

■ Rémi **MASQUELIER**
Élevage et maraîchage
remi.ab07@aurabio.org
Tél : 04 75 64 92 08



• **Haute-Loire BIO** •
Les Agriculteurs **BIO** de Haute-Loire

Hôtel Interconsulaire
2 rue de Pranaud
43700 Coubron

association.hauteloirebio@aurabio.org
Tél : 04 71 02 07 18

■ Cloé **MONTCHER**
Élevage et Apiculture
cloe.hauteloirebio@aurabio.org
Tél : 07 83 70 68 10

■ Julie **GRIGNION**
Grandes cultures
cultures.hauteloirebio@aurabio.org
07 69 84 43 84



• **ADABio** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat

Tél : 04 74 30 69 92

■ Rémi **COLOMB**
Maraîchage dept. 01 & 38
technique.pv3801@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 97

■ Céline **VENOT**
Maraîchage dept. 73 & 74
Arboriculture et petits fruits
technique.pv7374@gmail.com
Tél : 06 12 92 10 42

■ Eve **GENTIL**
Polyculture Élevage dept. 73 & 74
technique.pa7374@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 80

■ David **STEPHANY**
Polyculture Élevage dept. 01
technique.pa01@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 71

■ Charlotte **DOR**
Polyculture Élevage dept. 38
technique.pa38@adabio.com
Tél : 06 26 54 31 71

forum.adabio.com



• **BIO 63** •
Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat,
BP 70007
63171 Aubière Cedex

Tél : 04.73.44.45.28

■ Élodie **DE MONDENARD**
Grandes Cultures
elodie.bio63@aurabio.org
Tél : 06 87 10 85 39

■ Marie **REDON**
Élevage et Apiculture
marie.bio63@aurabio.org
Tél : 06 07 11 36 84

Romain **COULON**
Grandes Cultures
romain.bio63@aurabio.org
Tél : 07 87 31 87 89



• **BIO 15** •
L'agriculture **BIO** du Cantal

Rue du 139ème RI,
BP 239
15002 Aurillac Cedex

Tél : 04.71.45.55.74.

■ Lise **FABRIÈS**
animatrice Cantal
bio15@aurabio.org

Avec le soutien de :



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.aurabio.org